



Claude Mixtur

Un fervent défenseur des jeux et jouets traditionnels

P. 20

/ DESTINATION ENTREPRISE

Une 1^{ère} édition réussie

P. 36

/ BIENVENUE À LA RIVIERA DES ÎLES DE
GUADELOUPE

Un Office de Tourisme intercommunal pour
conduire la stratégie touristique du territoire

EDITORIAL



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : UN ENJEU POUR LES TERRITOIRES ET LES ENTREPRISES.

L'économie circulaire et les sujets liés à l'environnement apparaissent clairement, dans les territoires, comme une opportunité pour les entreprises.

A l'aube d'une nouvelle année à la tête de la Communauté d'agglomération La Riviera du Levant, l'objectif est multiple : mettre en lumière les initiatives des territoires, des entreprises mais aussi vous permettre à vous, administrés, d'évoluer au mieux au sein de cet environnement qui est le vôtre.

Pour la 3ème année consécutive, la participation à la Semaine européenne de Réduction des Déchets (SERD) nous offre l'occasion de prouver notre engagement dans la continuité de notre stratégie de gestion des déchets. Un engagement qui touche tant les habitants, que les activités économiques ou encore les loisirs.

Réduction des déchets, lutte contre le gaspillage, éducation à l'économie circulaire, sensibilisation, information et formation au tri des déchets...

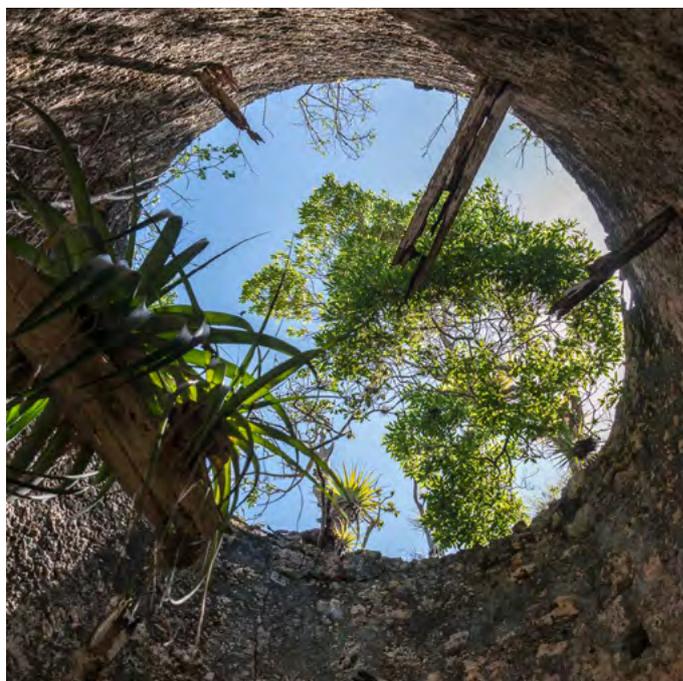
Autant d'actions concrètes de la CARL qui s'inscrivent dans le droit fil de la volonté de votre conseil communautaire de généraliser la collecte sélective et de poursuivre les objectifs de réduction des déchets à la source notamment.

Vous l'aurez compris, la CARL se veut résolument pro-active, mais cette ambition communautaire foisonnante ne serait rien sans votre engagement quotidien au service de l'éco-citoyenneté et de la préservation de cet environnement qui est notre première richesse.

La CARL, mais aussi chacune des communes membres qui, comme vous le découvrirez au fil des pages, sont résolument engagées dans une gestion éco-responsable de leurs territoires respectifs.

Bonne Lecture !

Le Président, Jean-Pierre DUPONT





P. 4 à 7

ACTUALITÉ

- / À la CARL, on roule à l'électrique !
- / Le Plan Paysage des Grands-Fonds se peaufine !

P. 10 à 17

ÉCHOS DES COMMUNES

/ LE GOSIER

- La démarche qualité
- 4892 points lumineux rénovés

/ SAINTE-ANNE

- La ville de Sainte-Anne sur les chemin de la transition énergétique
- Projet 57, un projet motivé par des enjeux pédagogique et sécuritaires

/ SAINT-FRANÇOIS

- Saint-François relance les travaux de labellisation « Grand Site de France »
- L'école mixte 1 de Saint-François baptisée « Joseph Judith »

/ DESIRADE

- KARU'LIS, un nouveau bus pour la Désirade
- L'aménagement de la source de L'arbre à Pain à Baie Mahault et le jardin permaculture

P. 18

SANTÉ/SOCIAL

- / La CARL peaufine son accompagnement des acteurs de l'ESS

P. 20 à 22

ÉCONOMIE

- / Forum « Destination Entreprise », une première réussie !
- / La CARL entreprend des démarches pour l'amélioration du DGP

P. 23 à 28

DOSSIER

- / SERD 2018 : La Riviera du Levant s'engage !
- / Programme de la SERD à La Riviera du Levant
- / Donnez une seconde vie à vos objets
- / Les ateliers anti-gaspi de la CARL

P. 29 à 39

TROMBI

- / Christian Baptiste
- / Cynthia Dinane, une femme engagée !

P. 33 à 35

ANIMATION

- / Cinécarl, le 7^{ème} art à votre porte
- / La brigade des plages
- / Le rallye des plages, s'éduquer en s'amusant

P. 36

TOURISME

- / Bienvenue à La Riviera des Iles de Guadeloupe

P. 38

AGENDA

- / Agenda : octobre novembre décembre

P. 40

NUMÉRIQUE

- / Le plan d'actions Riviera 3.0

P. 42

ENFANTS DE LA CARL

- / Véronique TONTON, artisan lapidaire
- / Association Gosier Fruit à Pain

P. 46

BRIC À BRAC

- / Jeux
- / Recette
- / Citation Créole

OURS

Directeur de la Publication
Jean-Pierre DUPONT

Rédacteur en Chef
Daniel DUMIRIER

Comité de rédaction
Daniel DUMIRIER
Yannick ZEBUS
Rony NABAL

Mise en page
Atypic Partners

Crédits photos
Service Communication

Impression
Caraïbe Impression

**Communauté d'Agglomération
la Riviera du Levant**

93, bd Général de Gaulle
97190 Le Gosier
Tél. : 0590 48 47 47

Email :
carl@rivieradulevant.fr

> **Contact Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant : WWW.RIVIERADULEVANT.FR**

> **Courrier des lecteurs :** vous êtes lecteur et vous avez des questions concernant la Communauté d'Agglomération ou les sujets de ce journal ? Contactez-nous !

> **Distribution du magazine de la Communauté d'Agglomération :** vous ne recevez pas le magazine à votre domicile ? Sur demande auprès du service communication, un exemplaire peut être envoyé par voie postale.

Depuis le 8 octobre, un bus d'un nouveau type circule dans les rues du bourg du Gosier. Partons à la découverte de ce bus électrique de nouvelle génération.

À LA CARL, ON ROULE À L'ÉLECTRIQUE !

Les habitants et les visiteurs de la ville du Gosier peuvent désormais, à titre expérimental, utiliser ce nouveau mode de transport mis en place par le Syndicat Mixte des Transports. Le déploiement du bus sera par la suite généralisé à toutes les communes de l'agglomération La Riviera du Levant. Un équipement adapté à tous, équipé d'une rampe et d'une large porte latérale, qui permet un accès facile, avec notamment une mise à niveau du plancher à hauteur du trottoir. En plus d'être respectueux de l'environnement, il concourt aussi à l'amélioration de l'accessibilité des transports aux personnes en situation de handicap.



D'une capacité de 22 places, ce bus KARU'LIS silencieux et non polluant répond à des enjeux cruciaux. Il s'agit de réduire les émissions de gaz à effet de serre, la dépendance énergétique mais aussi d'améliorer la qualité de l'air en milieu urbain. Des problématiques qui font partie des priorités de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant, labellisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte.

Ce premier bus électrique en circulation en Guadeloupe, l'un des rares dans les Départements d'Outre-Mer, préfigure une nouvelle ère du transport. Ce nouveau service, respectueux de l'environnement, devrait, à terme, se propager afin de diminuer l'impact du transport public de personnes sur notre environnement.



LE BUS ÉLECTRIQUE
*un équipement
adapté à tous*

POUR ALLER PLUS LOIN



LE PARCOURS

Hôtels Pointe de la Verdure • Casino • Rue de l'Atlantique • Pointe de la Verdure • Anse Tabarin • Parc du Calvaire • La Datcha • Amédée Clara • Mairie Gosier • Médiathèque • Mairie Gosier • Amédée Clara • Parc du Calvaire • Anse Tabarin • Pointe de la Verdure • Rue de l'Atlantique • Casino • Hôtels Pointe de la Verdure.

LES HORAIRES

Cette nouvelle navette qui fait la **desserte de la ligne N02**, du centre-ville du Gosier à la Pointe de la Verdure est en circulation **du lundi au vendredi, de 10h00 à 18h00 et le samedi, de 10h00 à 16h00**, avec des amplitudes horaires de 20 minutes.

LES DONNÉES TECHNIQUES

Ce bus a une **autonomie de 120 kilomètres** grâce à trois batteries recyclables en Lithium Métal Polymère. Il a été construit en structure alu-acier-composite recyclable à 98% et émet zéro CO² (dioxyde de carbone).

LE COÛT



254 924 €

à la charge du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul-de-Sac-Marin.





PLAN PAYSAGES DES GRANDS-FONDS.

LE PLAN PAYSAGE DES GRANDS-FONDS SE PEAFINE !

Le Plan Paysage des Grands-Fonds (PPGF) est une démarche initiée par la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant, sur un territoire partagé avec Cap Excellence et la Communauté d'Agglomération Nord Grande-Terre, qui formule des objectifs de qualité paysagère.

Après une minutieuse phase de concertation avec les populations et les acteurs des territoires concernés, un rapport présentant un plan d'actions sera proposé à l'approbation des élus des trois communautés d'agglomération.

Le PPGF est un projet à court, moyen et long terme qui concerne tous les paysages :

- quotidiens,
- remarquables,
- urbains,
- périurbains,
- naturels,
- industriels,...

Et tout le monde : ceux qui habitent les Grands-Fonds, ceux qui y travaillent, qui ne font que les traverser, qui les visitent.

C'est en 2015 que la CARL a répondu à un appel à projet du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, qui visait à inciter les collectivités et les établissements publics à s'inscrire dans une démarche de plan de paysage. Se basant sur les études déjà réalisées, c'est le paysage des Grands-Fonds qui a été choisi pour son exceptionnelle richesse. Le paysage des Grands-Fonds est issu d'une topographie unique en Guadeloupe et rare dans le monde.



Ce territoire remarquable par sa topographie, l'est aussi par la diversité des milieux naturels qu'on y trouve. Une diversité qui a permis le développement d'une flore et d'une faune où l'on retrouve des espèces endémiques de la Guadeloupe et des Petites Antilles.

Mais le territoire des Grands-Fonds est aussi un territoire de traditions qui donne à cet espace de vie une identité singulière.

Le territoire est constitué :

- d'un **secteur central**, montagneux, encaissé, très vallonné, tourmenté aux sommets, avec des fonds accueillant un important réseau hydrographique ;
- des **secteurs oriental et occidental** moins vallonnés qui s'estompent progressivement et laissent la place à des mornes résiduels (plaine des Abyemes, plateaux de Sainte-Anne / Le Moule) ;
- un **secteur septentrional** où les mornes de moyenne altitude bordent une vaste plaine investie par l'agriculture (la Plaine de Grippon).

Il s'étale sur **140 km²**, sur les communes des Abyemes, Morne-à-l'Eau, Le Moule, Sainte-Anne et le Gosier, où il représente 81% de la commune.

La démarche de plan paysage, impulsée par la ville de Sainte-Anne, et portée par la CARL doit aboutir à une harmonisation des politiques publiques en matière de protection, d'aménagement et de gestion de cet espace de vie, qui s'étend sur cinq communes.

Durant la période de concertation, les usagers, les acteurs et les habitants, jeunes et vieux des Grands-Fonds ont été invités à s'exprimer sur ce que représente pour eux ce lieu.



«Pour chaque enjeu identifié, nous avons défini un objectif. Et à chaque étape de la construction du projet, nous sommes allés à la rencontre des acteurs du territoire, afin de définir les actions à mener», précise Hannah BISTOQUET, Chargée de mission Constructions et Équipements Structurants de la CARL.

Des projections-débat ont été organisées dans chacune des trois communautés d'agglomération afin de permettre aux habitants d'échanger sur leurs vécus et leur ressenti de ce territoire des Grands-Fonds. Un questionnaire en ligne a touché un autre public, plus jeune, dans le cadre de cette large concertation. En 2017, une journée culturelle a réuni différentes associations des Grands-Fonds, des artisans et des conteurs pour mettre en valeur ces acteurs économiques et culturels de la zone. Trois marches découvertes ont également été organisées à l'attention des techniciens des communes, des collectivités et de l'Etat.

Après la concertation, la phase diagnostic

Les éléments et les avis collectés durant la première phase de concertation ont conduit le bureau d'étude en charge du dossier, à élaborer des diagnostics et à définir des objectifs. Un plan d'actions, sorte de boîte à outils, doit être élaboré sur les problématiques de protection de l'environnement et de la biodiversité, mais aussi sur celles des activités économique et de l'urbanisme.



« Comment permettre le développement de cette zone, dans le respect des contraintes environnementales ? Comment mieux gérer l'urbanisation en tenant compte des risques d'inondations ou de glissements de terrain ? »

Le Plan Paysage des Grands-Fonds est donc un levier pour renforcer le développement local et l'attractivité du territoire, qui repose sur une stratégie globale et cohérente à l'échelle de l'ensemble du territoire, et qui permet aux communes et collectivités partenaires d'assurer une meilleure harmonisation de leurs décisions et politiques publiques en matière de protection, d'aménagement et de gestion des espaces. Les actions définies dans le cadre du plan de paysage sont portées par l'Etat, les communautés d'agglomération, les syndicats intercommunaux ou les communes, en fonction de leurs domaines de compétence.

La question des nuisances des carrières de tuf est souvent revenue au cours de la phase de concertation avec les acteurs du territoire. Il en existe une dizaine déclarées et autorisées par l'Etat, mais d'autres sont clandestines. Cette activité économique est source de beaucoup de nuisances, elle a un impact négatif sur le paysage et peut même apporter un risque supplémentaire sur les inondations et les mouvements de terrain. L'élaboration du Plan Paysage des Grands-Fonds est l'occasion de porter une réflexion, avec les services de l'Etat sur cette thématique, mais ce plan paysage n'a pas valeur réglementaire, il n'est donc pas opposable aux tiers. C'est l'expression d'un projet partagé entre les acteurs du territoire. Il pourra, en revanche, être annexé aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) pour, par exemple, instaurer plus de rigueur dans les autorisations d'exploitations de carrières.

Afin de garantir une cohérence dans les actions menées sur ce territoire en matière de prévention des inondations, les orientations définies dans le PAPI des bassins versants des Grands-Fonds, initié par la ville des Abymes, seront intégrées dans le PPGF.



Une équipe projet, constituée d'élus et de techniciens des trois communautés d'agglomération, sera bientôt mise en place pour le suivi des actions de ce Plan Paysage des Grands-Fonds.



VOTRE RÉFÉRENT
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
ET DE L'INGÉNIERIE DES PROJETS DURABLES

Hannah BISTOQUET
Chargée de mission Constructions
et Équipements Structurants de la CARL





LA RIVIERA DU LEVANT

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉSIRADE



Afin de vous accompagner dans vos démarches de création, de développement d'activité, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant a mis en place, avec le concours de ses partenaires, des permanences individuelles sur l'ensemble du territoire de la CARL.



> PERMANENCES économiques de la CARL

POUR QUI ?

- > Les porteurs de projet et chefs d'entreprise
- > Les associations, entreprises ayant des salariés ou ayant l'intention de recruter dans les secteurs de l'Économie sociale et solidaire et du service à la personne.

De la définition du projet à la création et au suivi de votre activité ...

BÉNÉFICIEZ GRATUITEMENT DE L'EXPERTISE

-  du Dispositif Local
-  de l'Association au Droit et à l'Initiative Économique (ADIE)
-  de la BGE Guadeloupe-Îles-du-Nord

RDV
GRATUITS





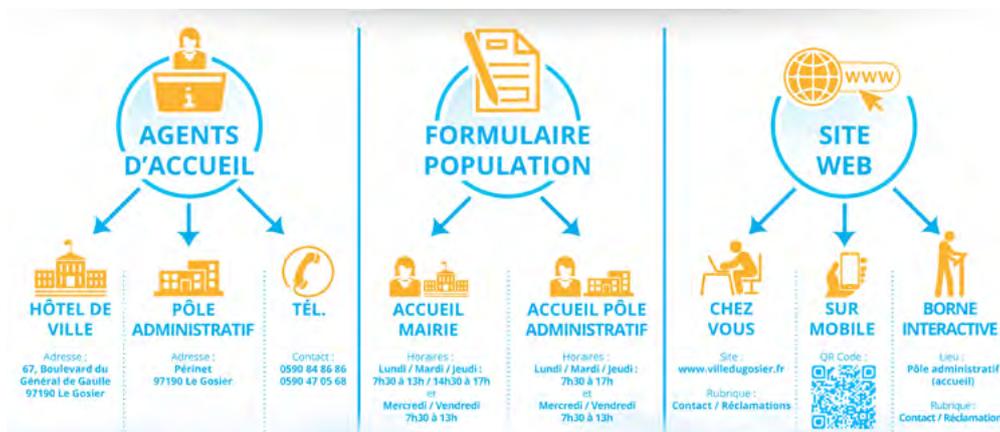
LA DÉMARCHÉ

QUALITÉ AU GOSIER

Afin de répondre au mieux aux attentes des usagers, la Collectivité du Gosier s'est engagée dans une Démarche Qualité qui sera ponctuée par une Certification Qualiville AFNOR.

Cette Démarche Qualité s'articule autour des **3 enjeux de l'Axe 1 du projet d'Administration " Placer l'utilisateur au cœur de notre action "**, à savoir :

- **Accueillir, orienter et satisfaire l'utilisateur**
- **Informé et communiquer avec l'utilisateur**
- **Favoriser la qualité des relations avec l'utilisateur**



Il a fallu dans un premier temps définir un périmètre de certification. L'accueil de l'Hôtel de Ville et la Direction de l'Accueil et des Services à la Population ont été choisis pour initialiser la démarche. Ces services ont été audités afin de relever les forces et les faiblesses, des enquêtes de satisfaction et des visites mystères ont été réalisées. Des actions ont été mises en place :

- **Les agents ont été formés sur l'accueil des usagers et sur l'enregistrement de leurs demandes faites sur place ou par téléphone ;**
- **Des postes téléphoniques supplémentaires équipés de casques ont été mis en service aux accueils de l'hôtel de ville et du pôle administratif ;**
- **Des messages d'accueil téléphoniques appropriés sont désormais en fonction à l'hôtel de ville et au pôle administratif ;**
- **Une charte qualité a été rédigée : " Politique Qualité " ;**
- **Un " Guide des bonnes pratiques " destiné à l'ensemble des agents recevant du public a été rédigé ;**
- **Un manuel Qualiville est en cours de rédaction (ensemble des procédures qui concernent l'utilisateur) ;**

- **L'identification des agents d'accueil par un badge dédié ;**
- **Des travaux au niveau de l'État Civil, des accueils de l'hôtel de ville et du pôle administratif sont prévus (aménagement des locaux, mobiliers, respect de la confidentialité, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, ...) ;**
- **D'autres améliorations sont à venir et porteront notamment sur le fléchage des services, l'affichage des horaires, la mise à disposition de bornes d'information et de saisies des réclamations, suggestions et encouragements, la mise à disposition d'une documentation plus complète, la mise en place d'accusés de réception courrier et mail correspondant à la nouvelle réglementation en vigueur, ...**

Le but est d'accueillir nos administrés dans les meilleures conditions, prendre en compte leurs demandes et y répondre de la manière la plus efficace possible.

L'accueil est l'affaire de tous les agents car il conditionne la qualité du service public rendu à l'utilisateur.



Nécessaire pour sécuriser le passage des piétons la nuit et accompagner les habitants souhaitant sortir la nuit, le bon éclairage est celui alliant sécurité, réduction des coûts énergétiques mais aussi confort visuel. Et les coûts ne se limitent pas à la consommation électrique : s'y ajoute la maintenance, d'autant plus chère que le parc est vieillissant.

La consommation énergétique est l'un des postes majeurs de dépenses des collectivités territoriales.

4 892 POINTS LUMINEUX RÉNOVÉS AU GOSIER

Les enjeux liés à l'éclairage public

L'éclairage public représente plus de 60% des consommations électriques des collectivités territoriales guadeloupéennes, 46% en moyenne de la consommation énergétique du Gosier et 58% de sa consommation électrique, associé à d'importantes émissions de gaz à effet de serres (GES).

La Région Guadeloupe, en sa qualité d'autorité de gestion du PO-FEDER 2014-2020 a fait de l'investissement pour la rénovation de l'éclairage public une priorité. La Région Guadeloupe, EDF Archipel Guadeloupe et l'ADEME ont donc lancé un appel à projets portant sur la rénovation du parc de l'éclairage public de la Guadeloupe.

La première tranche des travaux a été rendue possible grâce aux partenaires de la Ville : EDF (123 400 € AGIR+) et la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant, porteuse de la convention CEE TEPCV (325 000 €, TEPCV). Elle concerne 358 points lumineux et 16 armoires de commandes.

Elle sera complétée par une deuxième opération courant 2019, permettant de rénover 4 534 points lumineux et 136 armoires de commandes. Le coût total de cette tranche est estimé à 4 833 650,00 € HT. Les partenaires financiers relatifs à cette opération sont le FEDER, la Région Guadeloupe, l'ADEME, EDF.

La ville du Gosier, qui s'est depuis plusieurs années inscrite dans une démarche de maîtrise de l'énergie (conception de bâtiments

Haute Qualité Environnementale, nomination aux Trophées FEDER de l'énergie), poursuit l'optimisation de son empreinte énergétique et a donc mis en œuvre une opération globale permettant de financer le renouvellement du parc d'éclairage public, évalué à près de 5 000 points lumineux (PL).

La première tranche de travaux a débuté le 8 octobre 2018, pour une durée effective de 14 semaines. La seconde tranche est programmée au premier trimestre 2019.

16 coffrets et 358 points lumineux seront remplacés dans les points suivants :

- Montauban
- Route des hôtels
- Parc de l'Anse Tabarin
- Parc du Calvaire
- La Datcha
- Centre Bourg
- Perinet
- Palais des sport

Une innovation : la télégestion

À l'occasion de l'opération de rénovation de l'éclairage public, la ville du Gosier a souhaité expérimenter une innovation technique majeure pour le renforcement de la qualité de la gestion du parc d'éclairage public, à savoir la télégestion.

Il s'agit d'un système permettant de gérer à distance le fonctionnement de tous les points lumineux mais aussi et surtout de vérifier en temps réel la consommation d'énergie ainsi que les pannes présentes sur notre réseau. En effet, la réalisation d'économies suppose de connaître

précisément sa consommation pour identifier les marges d'amélioration.

La gradation de la lumière selon des plages horaires et un calendrier définis est ainsi rendue possible et permet d'ajuster la gestion de l'éclairage public aux besoins effectifs en temps réel.

Outil dynamique de gestion de l'éclairage public, cette solution permet de décider à distance d'éclairer une zone définie aux heures choisies. Grâce à ce système, certaines zones nécessitant moins de lumière pourront faire économiser de l'énergie à la collectivité, grâce au contrôle individuel du fonctionnement de chaque point lumineux.

Les économies potentielles générées par la télégestion sont de l'ordre de 35 à 40% et jusqu'à 60% aux heures profondes de la nuit. S'y ajoutent en outre des économies supplémentaires liées à la maintenance optimisée, garantissant une plus longue durée de vie des lampes. Cet outil innovant sera largement mis à profit de l'équipe des 7 électriciens de la Ville assurant l'entretien et la maintenance au quotidien des quelques 4 892 points lumineux du territoire.

Actuellement le montant total des dépenses relatives à l'éclairage public est de 460 000 € par an. Après travaux (tranche 1 et 2) et sur la base d'un taux de 67% d'économie (taux pessimiste), l'économie espérée est de 308 200 € par an. Ainsi, à l'issue des deux tranches de travaux, puis du réajustement des contrats d'abonnement EDF, la Ville estime pouvoir ramener ses dépenses annuelles d'éclairage public à 151 800 € (au lieu de 460 000 €).



La ville de Sainte-Anne labellisée Territoire à Énergie Positive (TEPCV) en 2016, consciente de la responsabilité qui incombe aux collectivités territoriales en matière de développement durable, soucieuse également de l'amélioration du cadre de vie de ses administrés et d'une plus grande maîtrise de ses ressources financières s'est engagée dans la mise en place de 3 chantiers majeurs qu'elle a présenté officiellement lors d'une conférence de presse s'étant tenue le 10 octobre dernier.



LA VILLE DE SAINTE-ANNE SUR LES CHEMINS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Il s'agit de la modernisation de son éclairage public, le développement de l'énergie solaire et la réduction de la consommation électrique dans les bâtiments publics. C'est en effet 115 armoires de commande qui seront remplacées et 4500 leds qui viendront se substituer aux lampes de sodium du territoire permettant de réaliser ainsi une économie de 270 000 € /an. A cette fin, une convention a été signée avec le Syndicat Mixte d'Électricité de Guadeloupe (SYMEG).

En vue de dé-carbonner progressivement sa flotte de véhicule, la ville a procédé à l'achat de deux véhicules électriques et a fait le choix d'implanter 3 bornes de recharges solaires sur 3 sites communaux afin de disposer d'une énergie propre pour les alimenter; l'idée étant à terme de remplacer progressivement les 34 véhicules de sa flotte par des véhicules électriques.

La maîtrise des dépenses en termes d'énergie étant un enjeu important pour la ville, cette dernière a lancé une consultation pour la réalisation d'un audit énergétique sur les 5 bâtiments communaux les plus énergivores. L'objectif de cette étude énergétique est que la collectivité puisse disposer de prescriptions argumentées concernant le choix des solutions techniques à mettre en œuvre en vue de réaliser de substantielles économies énergétiques et financières. Toujours dans un objectif de croissance verte, la ville souhaite équiper les bâtiments scolaires, crèches et réfectoires de chauffe-eaux solaires.

La ville entend également exploiter les toitures de ses bâtiments publics pour produire de l'énergie propre et a lancé pour cela un avis de publicité afin de les proposer à la location à des entreprises productrices d'électricité solaire.

Pour tous ces chantiers, la ville a été accompagnée de l'Etat, l'Europe, la Région, l'ADEME, le SYMEG, et d'EDF. L'audit énergétique coûtera 15 000 €, l'installation des chauffe-eaux solaires représentera 170 000 € tandis que la rénovation de l'éclairage public représentera 5 378 666 €. Quant aux panneaux photovoltaïques et aux véhicules électriques, ils représentent un coût de 247 592 €.

La ville espère une économie de 270 000 € par an à travers la rénovation de l'éclairage public et prévoit des recettes de 30 à 40 000 €/an de par la location de toitures. L'audit énergétique permettra d'aboutir à de nouvelles pistes.





PROJET 57 UN PROJET MOTIVÉ PAR DES ENJEUX PÉDAGOGIQUES ET SÉCURITAIRES

Projet 57 est une exposition proposée par l'association Artway, composée de 57 œuvres d'artistes et 57 textes de témoins. Le chiffre 57 représente les 57 personnes qui ont été fauchées sur les routes de Guadeloupe en 2016 et ont perdu la vie.

Parmi elles, Warren Erin, un jeune cycliste prometteur dont les parents ont souhaité faire œuvre utile en montant un projet destiné à sensibiliser la population à la problématique de l'insécurité routière. Un livre a été présenté au public en même temps que l'exposition en octobre 2017. Destinée à parcourir la Guadeloupe pour véhiculer son message, et dans le but de la rendre plus facilement accessible (harmonisation des formats, transport et conservation), les œuvres et les textes composant l'exposition ont été regroupés et reproduits sur 57 panneaux que l'association entend faire circuler dans l'ensemble des villes et singulièrement dans l'ensemble des écoles de l'archipel. L'objectif...que chaque enfant devienne la conscience de chaque parent et transporte avec lui en grandissant cette lucidité aiguë de l'importance de nos comportements sur la route.

Une exposition itinérante qui va arpenter les écoles de Sainte-Anne

La ville de Sainte-Anne accueille l'exposition du 13 octobre au 30 décembre 2018. Le vernissage a eu lieu le 13 octobre dans le cadre de la journée nationale de la sécurité routière. L'exposition d'abord visible au Centre culturel, partira ensuite au Centre de ressources de Douville. Elle circulera ensuite jusqu'à la fin du mois de décembre dans les écoles qui en feront la demande. Les artistes et les auteurs pourront en fonction de leur disponibilité venir à la rencontre des scolaires afin d'être des médiateurs de cette exposition qui se doit d'être résolument pédagogique.



PARCOURS À SAINTE-ANNE :

- **Centre culturel**

Du 13 octobre au 3 novembre

Du lundi au samedi de 8h à 12h
et 14h à 17h

- **Centre de ressources de Douville**

Du 5 au 10 novembre

Horaires de visite : 8h à 12h,
et de 14h à 17h les lundi, mardi et jeudi,
de 8h à 12h les mercredi et vendredi

- **Dans les écoles de Sainte-Anne**

Du 12 novembre au 21 décembre



SAINT-FRANÇOIS RELANCE

LES TRAVAUX DE LABELLISATION « GRAND SITE DE FRANCE » DE LA POINTE DES CHÂTEAUX



À la Pointe des Châteaux, la ville souhaite de nouveau solliciter l'obtention du label « Grand Site de France ». Et ce, afin d'assurer non seulement une meilleure protection de la faune et la flore des lieux, mais aussi développer un modèle économique attractif pour le territoire. Pour rappel, ce site remarquable reçoit pas moins de 500 000 visiteurs par an, et l'intérêt pour les lieux ne cesse de croître grâce à la petite croisière que la ville a commencé à recevoir, grâce aux efforts de l'équipe en place. Une exigence de développement touristique durable selon la municipalité.

L'objectif, pour Saint-François, est de conserver les caractéristiques du site, l'esprit des lieux, et de les préserver de toutes atteintes graves, tout en garantissant un accès aux lieux le plus respectueux que possible, avec tout de même des retombées financières concrètes pour le territoire de Saint-François. Et ce, sachant que les sites classés deviennent ainsi des lieux de mémoire, mais aussi des lieux de projet où doivent converger protection, préservation, gestion durable et mise en valeur du site.

Les objectifs de cette labellisation ?

- Restaurer et préserver la qualité environnementale et la biodiversité du site ;
- Organiser de façon intelligente la fréquentation intense qu'il faut maîtriser et gérer ;
- Accompagner vers un développement local et durable.

Suite à la visite du Sous-Préfet de Pointe-à-Pitre, M. Jean-Michel JUMÉZ, le 30 janvier dernier à Saint-François, le maire, M. Laurent BERNIER et son équipe, avec l'appui des services de l'État, de la CARL, de la Région et d'autres partenaires, ont décidé de relancer les travaux en vue d'obtenir le label « Grand Site de France ».

La ville a déjà entamé un certain nombre de travaux à la Pointe des Châteaux dont un aménagement du sentier d'interprétation audioguidé de la Pointe à Cabrits, avec l'installation d'une table d'interprétation en lave emmaillée à l'Anse à la Gourde.

Pour cette opération qui fait redécouvrir l'héritage amérindien de Saint-François, l'office de tourisme de Saint-François s'était grandement impliqué, et la ville a été accompagnée par les fonds européens et la Région Guadeloupe.



Jeudi 4 octobre 2018, le maire de Saint-François, en présence de son équipe, de la communauté scolaire et de personnalités de la ville, a procédé à l'inauguration du nouveau nom de l'École primaire mixte 1 du bourg. Désormais, l'école porte le nom de M. Judith Joseph, premier directeur de l'école qui a ouvert en 1982.

L'ÉCOLE MIXTE 1 DE SAINT-FRANÇOIS BAPTISÉE «JOSEPH JUDITH»

Qui est Joseph Judith ?

- **Saint-Francisain** impliqué pendant près de 40 ans dans la vie associative et citoyenne, avec un engagement très fort en faveur de la jeunesse : trésorier d'association, aussi président de l'Office de Coopération à l'École, il a mené nombre d'actions en faveur des droits de l'enfant.

- **Visionnaire**, il a toujours mis un point d'honneur à ce que ses collaborateurs soient formés le mieux que possible, et appréhendent la transition numérique de leurs métiers respectifs.

Responsable de la formation des mandataires des coopératives scolaires depuis 1980, il a aussi été chargé de la mise en œuvre de la gestion informatisée des coopératives.

- **Son parcours professionnel** a toujours été basé sur la rigueur, tant envers ses collaborateurs, ou les agents placés sous sa responsabilité, qu'envers lui-même.

- **Son maître-mot** : la confiance sur qui il bâtissait tous ses projets, avec ses équipes, et qu'il savait aussi imposer.

- **Sa carrière** dans l'Éducation nationale commence comme maître suppléant au primaire en 1970 à Pointe-Noire, puis il est titularisé en 1973 à Capesterre de Marie-Galante. En 1976, toujours à Marie-Galante, il est nommé conseiller pédagogique par intérim, et ses qualités de manager ainsi que son engagement pour une pédagogie de qualité sont alors remarquées, et de 1977 à 1979, il est nommé directeur de l'école primaire Tacy à Capesterre de Marie-Galante.

À Saint-François, c'est donc le directeur d'établissement confirmé que l'on découvre lorsqu'il y est nommé en 1982. Aujourd'hui retraité (depuis 2011), fidèle à son engagement citoyen et associatif, il continue néanmoins à œuvrer pour le progrès et le développement harmonieux des enfants et de la jeunesse. Pédagogue, pour lui, plus qu'un métier, une vocation donc.

« Son parcours de vie doit nous inspirer à toujours continuer à fournir des efforts pour progresser et donner raison aux promesses de la République : l'ascenseur social carbure au mérite pour ceux qui s'en donnent la peine et qui placent le travail comme valeur cardinale dans leur vie. Et par-delà sa réussite personnelle, donner en retour à sa communauté, à son pays, à travers des engagements associatifs et citoyens, est aussi la grande leçon que mon équipe et moi voulons tirer de la vie du citoyen Joseph Judith. C'est tout le sens de cette éponymie aujourd'hui : inspirer les Saint-Francisains, et en particulier les jeunes générations », a déclaré Laurent Bernier, maire de Saint-François, lors de son discours d'inauguration.



KARU'LIS, UN NOUVEAU BUS POUR LA DÉsirADE

Le mardi 16 octobre 2018 est arrivé sur l'île de La Désirade le nouveau bus KARU'LIS qui va désormais sillonné l'île. Ce véhicule neuf d'une capacité de 33 places est bien adapté au réseau routier de l'île.

Les horaires du transport routier urbain sont calés sur les départs et arrivées de la navette maritime de transport passager. Le tarif unique de 1€ par voyage et par personne se paye dans le bus.

Il y a des arrêts de bus dans toutes les sections de Beauséjour à Baie Mahault. Le réseau routier de Beauséjour à la section Des Galets se fait sur demande au chauffeur du bus.

Le bus KARU'LIS a des horaires supplémentaires, durant les manifestations, qui sont aménagés afin de permettre à tous de profiter de nos événements (rotations nocturnes).

Vous pouvez aussi pour vos transports de groupe vous adresser au 0590 74 26 06.



DEVENEZ « ÉCO-VOLONTAIRE » SUR LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES ÎLETS DE PETITE TERRE, MAGNIFIQUE RÉSERVE FAUNE FLORE.

Vous devez être majeur et en bonne condition physique. Vous accompagnerez les gardiens des associations ONF et Ti Té dans leurs travaux durant 3 jours.

Une adhésion de 10€ /an vous sera demandée.

Inscription sur le site : www.reservesdesiradepetiteterre.com

Profitez d'une visite guidée pour vos groupes en étant accompagnés par les gardiens de La Réserve Naturelle Nationale à caractère géologique de Baie Mahault sur l'île de La Désirade. Découvrez avec eux les gisements de roches les plus anciennes du bassin Caraïbéen ainsi que notre flore et faune endémique.

Les visites guidées sont adaptées au public concerné uniquement sur rendez-vous.

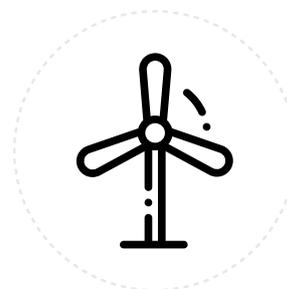
Contact : Eric Delcroix / ericdelcroix.rnpt@gmail.com

Jouez en apprenant avec les livres pédagogiques autour de La Réserve Naturelle Nationale des Îlets de Petite Terre.

Approche ludique destinée à un jeune public de la maternelle au CM2 / ONF Jardin d'Essai 97 139 Les Abymes

Observez les oiseaux de votre commune en rejoignant l'association Amazona. Vous pourrez participer à des observations sur le terrain des oiseaux de votre région.

Accessible à tout public / oiseauxguadeloupe@yahoo.fr



LA MONTAGNE 2

Le chantier du parc éolien « La Montagne 2 » situé sur l'île de la Désirade à débuté le 2 juin 2018. L'aménagement des accès permettant le passage des convois qui monteront les machines sur le plateau de la Désirade sera fini en fin octobre. Les fondations qui accueilleront les éoliennes sont en cours de construction, une fois le ferrailage effectué il sera procédé au coulage du béton de haute qualité qui sera contrôlé par un laboratoire. Les éléments des éoliennes se trouvent actuellement au large de la Bretagne, ils sont partis le 13 octobre du port d'Emden en Allemagne, et leur arrivée est prévue à la fin de la 1^{ère} semaine de novembre en Guadeloupe. Ils seront ensuite acheminés par barge à La Désirade où des remorques spéciales les transporteront sur le plateau.

**LE MONTAGE DES 1^{ÈRES} ÉOLIENNES
EST PRÉVU DÉBUT JANVIER 2019.**



LA COMMUNE S'EMBELLIT POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR.

La réfection du réseau routier communal et des espaces publics. En parallèle de la construction des nouveaux tronçons de l'unique route départementale D207 qui traverse l'île la municipalité rénove son réseau routier communal et réaménage ses espaces publics.

L'AMÉNAGEMENT DE LA SOURCE DE L'ARBRE À PAIN

À BAIE MAHAULT ET LE JARDIN PERMACULTURE

Située dans la section de Baie Mahault cette source est très connue des Désiradiens et des visiteurs. Elle descend directement de la montagne avec un débit constant quelque soit la saison, On s'y abreuve , on s'y douche après un bain de mer.

La Municipalité a mis en place un programme d'insertion et une équipe de La Désirade l'a aménagé et a réalisé des irrigations afin que l'eau ainsi guidée alimente un jardin permaculture. Le souhait d'une auto suffisance alimentaire pour l'île et ses habitants a été le point de départ de ce projet.

Cette source est accessible en journée . Les randonneurs qui font la randonnée Montana peuvent la visiter car le tracé passe devant.





La CARL a signé une convention de partenariat avec le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) Départemental afin de permettre aux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) du territoire, que sont les associations et entreprises sociales, de bénéficier d'actions d'accompagnement de proximité.

LA CARL PEAUFINE SON ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DE L'ESS



La convention prévoit, au-delà de la mission départementale de ce dispositif public, une réunion d'information par commune, des permanences, des ateliers collectifs co-construits au regard des besoins spécifiques au territoire de la CARL.

Il existe en France plus de 100 DLA Départementaux, qui accompagnent les structures locales d'utilité sociale, dans leur démarche de développement. C'est au Pôle Insertion/Politique de la Ville, qu'a été confiée la mise en oeuvre de ce partenariat visant la professionnalisation des associations et des entreprises sociales du territoire. Au cours du mois de juillet 2018, trois réunions d'information ont été organisées à la CARL, au Pôle technique de Douville et à la Rotonde pour les communes de La Désirade et de

Saint-François. Il s'agissait de présenter ce dispositif ainsi que la convention signée par la CARL, qui permet aux acteurs de l'ESS d'avoir un accompagnement de proximité. **« Même si peu d'acteurs ont participé à ces réunions, ils ont tous fait part de leur besoin de professionnalisation. Pour beaucoup, ils ne disposent pas de l'ingénierie nécessaire pour mener à bien leur projet »,** confie Penda MARIE-DEMBELE, responsable du Pôle Insertion/Politique de la Ville de la CARL.

questions statutaire et juridique liées à la recherche de financement

Dans chaque commune, une fois par mois, un chargé de mission tient une permanence physique pour recevoir les acteurs souhaitant une expertise technique pour la mise en place d'un budget prévisionnel, sur une question statutaire, juridique, liée à la recherche de financement ou tout autre problématique liée au fonctionnement de leurs structures. Ces permanences sont entièrement gratuites et ouvertes à toutes les associations et aux entreprises relevant du secteur de l'insertion, exerçant dans les services à la personne ou agréées d'utilité sociale.

En plus de cette permanence régulière, des ateliers collectifs de formation sont également proposés. Le prochain aura lieu au cours du mois de décembre sur la méthodologie de remplissage d'un CERFA pour les demandes de subvention.

PLANNING DES PERMANENCES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS

| COMMUNE | DATE | HORAIRES | LIEU |
|-------------------------------|----------------------|-------------|---|
| LE GOSIER | Jeudi 25 octobre | de 8h à 13h | Salle de réunion de la CARL, 93 bd du Généralde Gaulle |
| | Jeudi 8 novembre | | |
| | Jeudi 20 décembre | | |
| SAINTE-ANNE | Mercredi 10 octobre | de 8h à 13h | Pôle technologique de Douville |
| | Mercredi 14 novembre | | |
| | Mercredi 05 décembre | | |
| SAINT-FRANÇOIS LA DÉSIRADE | Mardi 16 octobre | de 8h à 13h | CCAS à l'angle des rues de La République et Commandant Mortenol |
| | Mardi 27 novembre | | |
| | Mardi 11 décembre | | |

Le Pôle Insertion/Politique de la Ville de la CARL

Ce service de la CARL, mis en place en avril 2018, a en charge les questions d'insertion, de sécurité et de prévention de la délinquance ainsi que de la coordination des actions des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) dans le cadre de l'action sociale d'intérêt communautaire. Les élus de La Riviera du Levant ont en effet acté la perspective de création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) dématérialisé pour la gestion des projets d'intérêt communautaire. Ce CIAS ne se substituera pas pour autant aux CCAS, qui garderont leur fonctionnement propre et leurs prérogatives locales. Les actions de proximité et les aides aux administrés des quatre communes demeureront de la compétence communale.

La responsable du Pôle a également en charge la coordination du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), créé en 2016 et qui entre dans sa phase opérationnelle cette année. Pour autant, les élus de la CARL ont fait le choix de conserver les trois CLSPD (Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) existants sur le territoire communautaire, dans un souci de gestion des actions de proximité. Sous la coordination du CISPD, ils contribueront à la mise en place d'une stratégie de sécurité et de prévention de la délinquance à l'échelle de l'agglomération.



VOTRE RÉFÉRENT
PÔLE INSERTION/POLITIQUE DE LA VILLE

Penda MARIE-DEMBELE
Responsable du Pôle





Le premier Forum de la micro entreprise et de la commande publique, organisé par la CARL a attiré plusieurs centaines d'entrepreneurs et de porteurs de projet, venus s'informer, échanger avec des experts sur leurs problématiques spécifiques, bénéficier de conseils avisés et trouver des solutions pour le développement et la pérennisation de leurs entreprises.

FORUM « DESTINATION ENTREPRISE », UNE PREMIÈRE RÉUSSIE !



Ces deux journées au Palais des Sports du Gosier, les **jeudi 4 et vendredi 5 octobre 2018** étaient organisées à destination des Très Petites Entreprises (TPE) susceptibles de souscrire aux marchés publics, quel que soit leur domaine d'activité.

Les objectifs de ce premier Forum « Destination Entreprise » étaient nombreux :

- Informer sur la réforme 2016 de la commande publique et son impact sur les consultations de marchés ;
- Sensibiliser aux enjeux de la dématérialisation de la commande publique (full demat) ;
- Informer sur la facturation électronique et les échéances ;
- Faire de la pédagogie sur les outils d'accompagnement des entreprises, émanant des acheteurs publics, mais également des organismes externes ;
- Créer un lieu de rencontre, d'échange et de partage de bonnes pratiques entre entreprises et acheteurs.

Affirmer la place
des TPE *et* PME

Dans le respect de la réglementation européenne, aux fins de renforcer l'accès à la commande publique des TPE et PME, et de développer des clauses sociales et environnementales, la France a procédé à une réforme des marchés publics, en 2016. Cette réglementation a pour objectif de simplifier et d'optimiser la commande publique, notamment pour les TPE et PME.



A titre d'exemple :

• L'ALLOTISSEMENT

(découpage en lots) est généralisé pour tous les marchés afin d'en garantir l'accessibilité aux PME,

• LE SOURÇAGE

(ou sourcing) est maintenant sécurisé et les offres anormalement basses sont vigoureusement contrôlées.



Au cours d'un atelier pratique, organisé pendant la deuxième journée de ce forum, les chefs d'entreprise ont été formés à répondre à un marché public et à remplir un DUME (Document Unique de Marché Européen). Pour rappel le DUME est un formulaire qui permet aux entreprises de présenter leur candidature à un marché public au niveau européen. Il constitue une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire. Le DUME a vocation à remplacer les DC1, DC2 et DC4, dans un objectif de simplification de la commande publique et de gain de temps. Il permet également d'harmoniser les documents à produire au stade de la candidature. Le DUME électronique, accessible sur le site du Ministère de l'Économie et des Finances grâce au « Service DUME » gratuit, est réutilisable pour chaque consultation à laquelle le candidat souhaite répondre, du moment que les informations fournies sont à jour.

Malgré tout, beaucoup de PME et de TPE hésitent encore à répondre aux marchés publics. Pour elles, soumissionner à un appel d'offres demande un investissement en temps important, couplé à la lourdeur des démarches, sans certitude de remporter le marché. Or, la commande publique peut être un réel vecteur de croissance de leur activité.

Aujourd'hui, il est essentiel, aussi bien pour les acheteurs que pour les opérateurs économiques, de s'approprier cette réforme, afin, notamment, d'affirmer la place des TPE et PME dans la commande publique et dans le tissu économique local.



Le délai global de paiement (DGP) constitue le délai imparti à la personne publique pour payer le titulaire du marché public, fixé dans les pièces du marché mais ne pouvant excéder 30 jours depuis le 1^{er} juillet 2010 pour les pouvoirs adjudicateurs.

LA CARL ENTREPREND DES DÉMARCHES POUR L'AMÉLIORATION DU DGP

Le point de départ du délai global de paiement est la date de réception de la demande de paiement (facture) par l'ordonnateur de la collectivité territoriale (jour inclus).

Le délai de paiement fait intervenir successivement deux acteurs dont l'instruction et les contrôles se complètent. Le délai de l'ordonnateur (délai imparti à la CARL) et le délai du comptable public (délai de paiement par la Trésorerie) sont ainsi déclinés :

- **Le délai pour la certification du service fait et le mandatement** (20 jours pour les collectivités locales et établissements publics) ;
- **Le délai de paiement accordé au comptable public** (10 jours).

Le délai peut être suspendu une fois lorsque des pièces indispensables au mandatement n'ont pas été fournies par l'entreprise à compter de la date de la demande de ces pièces complémentaires par lettre recommandée avec accusé de réception jusqu'à leur obtention par la personne publique.

La puissance publique ne lance la procédure comptable en vue du paiement qu'à compter de la certification du service fait. Par conséquent, la réception d'une facture relative à des prestations non exécutées ou non réceptionnées ne fait pas courir le DGP.

En 2018, le délai de paiement moyen des factures transmises à la CARL s'établit à moins de 41 jours. Ce

délai moyen connaît une amélioration notable lors du second semestre 2018, qui est notamment due à la transmission progressive par voie dématérialisée des pièces justificatives à la Trésorerie. La télétransmission des mandats concernait, pendant une période transitoire, les factures simples, et intègre, à compter de la fin septembre, les factures adossées à des marchés publics.

Ce délai moyen de paiement tient notamment compte des factures complexes qui font l'objet d'un temps d'instruction par les services de la CARL et des démarches itératives avec les prestataires ou le comptable public.

La CARL est pleinement associée à une démarche continue d'amélioration du DGP. A cet effet, deux pistes sont envisagées à court et à long terme :

- **La mise en œuvre d'un contrôle allégé en partenariat** (CAP) qui permettra d'accélérer la procédure de paiement des factures d'un faible montant en supprimant les doubles contrôles par la Trésorerie ;
- **La mise en œuvre, courant 2019, d'un « service facturier »** conformément à la Convention de Gestion signée avec la DRFIP. Ce projet ambitieux permet de rapprocher les services du comptable public et les services financiers de l'ordonnateur au sein d'un service unique. Les premières expérimentations en la matière sont positives car les délais sont considérablement réduits et les rejets de paiement quasiment supprimés.



VOTRE RÉFÉRENT
DIRECTION DU BUDGET ET DES RESSOURCES

Joël GOSNAVE
Directeur



SERD 2018

LA RIVIERA DU LEVANT S'ENGAGE !

DONNONS ENSEMBLE UNE 2^{NDE} VIE À NOS OBJETS

La Riviera du Levant est compétente, depuis février 2016, en matière de collecte des déchets ménagers et assimilés dans les communes.

Depuis le transfert de cette compétence, la CARL a lancé un programme de réduction des déchets à la source et d'amélioration de la collecte sélective sur le territoire communautaire.

C'est donc naturellement qu'elle participe activement à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD).

La SERD, constitue le temps fort de la mobilisation des acteurs du développement durable, pour sensibiliser aux bonnes pratiques de production et de consommation pour la réduction des déchets. Sur le territoire français, cette semaine est coordonnée par l'ADEME et animée en région par des porteurs de projets, au nombre desquels les collectivités locales et leurs établissements publics.

Les actions de sensibilisation mises en place doivent inciter tout un chacun à mieux consommer, mieux produire, prolonger la durée de vie des produits et jeter moins.



Six grands thèmes d'actions de la réduction des déchets sont ainsi portés par la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets :

- la prévention des déchets ;
- la prévention des déchets dangereux ;
- la prévention du gaspillage alimentaire ;
- la promotion du compostage ;
- le réemploi/réparation/réutilisation ;
- la journée de nettoyage.

La SERD 2018 se déroule à l'échelle Européenne du 17 au 25 novembre 2018. Les collectivités, EPCI, entreprises privées et les associations sont éligibles à la présentation d'un dossier. C'est dans ce cadre que la CARL a présenté un programme d'actions dans les quatre communes du territoire communautaire, à destination des scolaires, des élus et du grand public.

UNE QUESTION SUR LA GESTION DES DÉCHETS ?

 N° VERT CARL : 0 800 11 12 13
appel gratuit

LE PROGRAMME DE LA SERD À LA RIVIERA DU LEVANT

| COMMUNE | DATE | ÉVÈNEMENT | LIEU | PUBLIC |
|---|-------------|---|---|-----------------|
| LA DÉsirADE | 19 novembre | <ul style="list-style-type: none"> Journée COMPOSTAGE distribution des composteurs. <i>(sur inscription uniquement)</i> Ateliers ANTI-GASPI  | Capitainerie de la Désirade | Tout public |
| | |  • 2 ^{nde} vie à nos objets | Collège de la Désirade | Public scolaire |
| SAINT-FRANÇOIS | 20 novembre | <ul style="list-style-type: none"> Ateliers ANTI-GASPI  | La Rotonde | Tout public |
| | |  • 2 ^{nde} vie à nos objets | Collège MACAL | Public scolaire |
| | 25 novembre | <ul style="list-style-type: none"> Journée COMPOSTAGE distribution des composteurs. <i>(sur inscription uniquement)</i> | à la déchetterie | Tout public |
| SAINTE-ANNE | 22 novembre | <ul style="list-style-type: none"> Ateliers ANTI-GASPI  | Marché | Tout public |
| | |  • 2 ^{nde} vie à nos objets | Collège E. YSSAP et Olympe RAME DECORBIN | Public scolaire |
| GOSIER | 21 novembre | <ul style="list-style-type: none"> QUIZZ DÉCHETS Buffet ZÉRO DÉCHETS | Le mercredi 21 novembre, certains élus, administrés et représentants d'associations participeront à une journée de visites de différents sites de traitement des déchets pour les sensibiliser à la nécessité de trier, pour une gestion optimisée des déchets. | sur invitation |
| | 23 novembre | <ul style="list-style-type: none"> Ateliers ANTI-GASPI  | Marché | Tout public |
|  • 2 ^{nde} vie à nos objets | | Collège E. BAMBUCK | Public scolaire | |

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS

Depuis bientôt une année, l'association **Gwada Partage** et le **FabLab** sont devenus partenaire de **La Riviera du Levant** dans sa mission de réduction de la production de déchets et de diffusion des bonnes pratiques de consommation.

Une fois par mois, la Gratiféria, mouvement citoyen, installe un marché gratuit dans l'une des déchetteries du territoire communautaire. Le principe est simple : venez avec ce dont vous ne vous servez pas ou plus, d'autres en trouveront l'utilité ! « Le but est de ne plus polluer, de sortir de la société de consommation et recréer du lien entre humains, sans faire de différences. Nous sommes juste humains, sur une planète qui souffre », selon Sophie, la locomotive du mouvement.

Les zones de gratuité mises en place dans les déchetteries de Saint-François et de Sainte-Anne et à la Capitainerie de La Désirade attirent des habitués, convaincus par le principe, mais aussi de nouveaux adeptes de ce mode de consommation plus responsable. Gratuitement et sans contrepartie aucune, des centaines de participants viennent à chaque rendez-vous offrir petits meubles, objets, vêtements, petit appareils électriques en état de fonctionnement, et même plantes, fruits et légumes.

Quant aux appareils électriques et électroménagers défectueux, c'est aux membres du FabLab (fabrication laboratory) de Jarry qu'ils sont confiés, afin de leur donner une nouvelle vie. Le FabLab de Jarry, le premier du genre aux Antilles, installé dans la commune de Baie-Mahault, dans le respect de la charte des FabLab du M.I.T, est aussi partenaire de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant. Ses membres animent des ateliers qui permettent, lorsque cela est possible, de réparer des déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE). Cela contribue à la réduction de la quantité d'appareils jetés en déchetterie ou dans la nature. C'est aussi un moyen de lutter contre l'obsolescence programmée. La sensibilisation du public scolaire permet d'avoir des relais influents dans les foyers et de sensibiliser des adultes en puissance aux questions de réemploi/ réparation/réutilisation des déchets.

Durant la **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) 2018, du 17 au 25 novembre**, Gwada Partage et le FabLab de Guadeloupe seront aux côtés de la CARL, dans les quatre communes du territoire communautaire.



« Le moyen de paiement, c'est un *sourire* et un merci » s'amuse Sophie



LES ATELIERS ANTI-GASPI DE LA CARL

LA RIVIERA DU LEVANT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
11 communes : LA CROIX-VALENTIN, LA DÉSIRADE, LA FERRASSIÈRE, LA GOSIÈRE, LA MONTAGNE, LA RIVIERA, LA VILLE-VALENTIN, LA VILLE-VIC, SAINT-FRANÇOIS, SAINT-JEAN-DE-VALBÈRE, SAINT-JEAN-DE-VIA

TU CUISINES ANTI-GASPI ?

PARTAGE TA RECETTE anti-gaspi

ENVOIE TA RECETTE jusqu'au 18 novembre
à carl@rivieradulevant.fr ou en message privé sur nos réseaux sociaux
Les 4 recettes les plus likées seront cuisinées lors des ateliers anti-gaspi du...

| | | | |
|------------------|--|------------------|---|
| 10H à 14H | LUNDI 19 NOVEMBRE À LA CAPITAINERIE DE LA DÉSIRADE | 18H à 20H | JEUDI 22 NOVEMBRE AU MARCHÉ NOCTURNE DE SAINTE-ANNE |
| 18H à 20H | MARDI 20 NOVEMBRE AU MARCHÉ NOCTURNE DE LA VILLE DE SAINT-FRANÇOIS | 18H à 20H | VENDREDI 23 NOVEMBRE AU MARCHÉ DU GOSIER |

www.rivieradulevant.fr
 la riviera du levant

Les ateliers Foodiles

DATES DES ATELIERS ANTI-GASPI :

- 26 OCTOBRE**
place du Calvaire au Gosier
- 04 DÉCEMBRE**
au marché nocturne de Saint-François
- 08 DÉCEMBRE**
à la Capitainerie de la Désirade.

ET DANS LE CADRE DE LA SERD 2018 :

- 19 NOVEMBRE**
à la Capitainerie de la Désirade
- 20 NOVEMBRE**
à La Rotonde, Saint-François
- 22 NOVEMBRE**
sur le marché de Sainte-Anne
- 23 NOVEMBRE**
sur le marché du Gosier

Les ATELIERS ANTI-GASPI sont proposés pour la seconde fois par la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant, dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD). Mis en place avec Foodiles depuis le mois de mai 2017, leur objectif est de sensibiliser sur le gaspillage alimentaire et le réemploi de certains déchets. Ces rendez-vous culinaires permettent aux participants de prendre conscience qu'il peuvent, dans leur quotidien, participer à la réduction des déchets. Ils découvrent des méthodes leur permettant de produire moins de déchets et donc d'éviter de gaspiller. La réduction des déchets s'applique à tous les niveaux de conception de la recette : dès l'achat des produits, dans la façon de les cuisiner, le devenir des déchets produits. Cinq ateliers anti-gaspi ont été organisés cette année, dans les communes du territoire communautaire et d'autres le seront au cours de l'édition 2018 de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets.

QUESTIONS À...



Cynthia RAMIER
Superviseur des déchetteries

Qu'est-ce qui motive l'organisation de ces ateliers anti-gaspi ?

Lors de la Semaine de l'Environnement organisée en 2017, les ateliers anti-gaspi ont remporté un franc succès et des personnes issues des quatre villes ont souhaité le maintien et la reconduction de ces rendez-vous.

Comment se déroulent ils ?

Chaque jour de marché, nous donnons rendez-vous au public autour du stand de la Riviera du Levant. L'un des chefs de Foodïles prépare en direct trois à quatre recettes salées et sucrées pendant deux heures. Le public assiste, pose des questions et goûte les mets préparés.

Le public adhère-t-il à ces ateliers et pour quelles raisons vient-il ?

Depuis quelques années, les personnes sont de plus en plus à la recherche de modes de

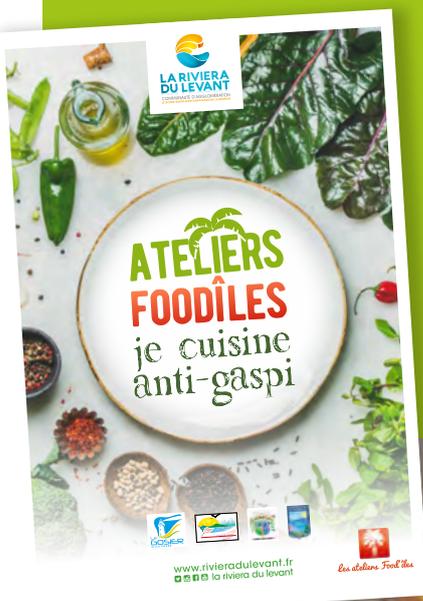
cuisine alternatifs. Nous sommes de plus en plus sensibilisés également à la dégradation de la planète. Ces ateliers permettent d'avoir des astuces pour cuisiner autrement nos restes.

Qui participe à ces ateliers ?

Le public est composé de personnes se rendant au marché ou ayant répondu à la campagne de communication de la CARL ou de Foodïles. Ce sont souvent des mères de familles avec leurs enfants.

Avez-vous le sentiment que les bonnes pratiques partagées au cours de ces ateliers sont mises en pratique au quotidien par les participants ?

Nous avons des personnes qui reviennent et qui nous disent avoir testé telle ou telle recette et avoir changé avec tel ou tel ingrédient. Donc oui, ces ateliers portent leurs fruits.



« Ces ateliers
portent
leurs fruits »

QUESTIONS À... CHRISTIAN BAPTISTE



Christian BAPTISTE est âgé de 56 ans. Il est le maire de la ville de Sainte-Anne depuis mars 2014 et 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant. Il y est Vice-Président de la Commission « Environnement, cadre de vie et développement durable » et membre de la Commission « Politique de la ville, équilibre de l'habitat et logement ». Christian BAPTISTE est également conseiller régional. Cadre administratif, il se passionne pour le Gwoka et n'hésite pas, de temps en temps, à laisser tomber l'écharpe pour enfile les habits de tambouyé.

*portrait élu - Christian Baptiste : <https://bit.ly/2BRzO51>

Comment définiriez-vous votre rôle de conseiller communautaire ?

Le conseiller communautaire est celui qui doit défendre l'intérêt du territoire intercommunal en dépassant l'esprit de clocher. Mais celui-ci doit exercer sa mission sans perdre son identité communale pour mieux valoriser l'identité communautaire. Le conseiller communautaire est amené à changer de commune, mais pas de territoire. Il doit bien intégrer son appartenance à un territoire pour un destin commun.

Les intérêts municipaux sont-ils toujours convergents avec les intérêts intercommunaux ?

Les intérêts communaux ne sont pas toujours convergents avec les intérêts communautaires, quand c'est le cas tout doit être mis en œuvre pour faire primer l'esprit de la coopération intercommunale. Coopérer, c'est trouver des solutions gagnants-gagnants. Mais en aucun cas, les intérêts d'une des communes ne sauraient être lésés. En coopération, il ne peut y avoir de gagnants-perdants.

Quelle est la place accordée aux questions environnementales dans la politique développée par La Riviera du Levant ?

La place accordée aux questions d'environnement par la CARL est primordiale, dans la mesure où notre institution manifeste sa volonté de mettre en œuvre des projets durables. Nous sommes un Territoire à Energie Positive pour la Croissante Verte (TEPCV). D'autant que notre territoire est à forte vocation touristique. Ainsi, notre priorité est de tout faire pour une politique de réduction des déchets en favorisant le tri sélectif. Déjà avec nos trois déchetteries et bientôt une 4^{ème} au Gosier. Ensuite le tri à domicile, d'ici quelques mois. Cette politique est basée sur une trilogie, la communication,

la réglementation et l'innovation. Avec nos campagnes de sensibilisation comme la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, nous sensibilisons à cet effet pour faire respecter les normes environnementales. Et ce, dans l'objectif de développer l'activité économique et la création d'emplois. Nos déchets doivent être réutilisés, valorisés et transformés à travers l'entrepreneuriat. J'ai la conviction profonde que notre développement repose sur l'économie sociale, solidaire et circulaire.

Parlez-nous de la démarche partenariale mise en place avec la CANGT, concernant la création d'une unité de traitement des déchets desservant les deux territoires ?

Le partenariat entre la CARL et la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre, relatif au projet d'une unité de traitement des déchets, confirme une volonté politique manifeste de prendre à bras-le-corps la gestion des déchets ménagers et assimilés pour la Grande Terre, excepté Les Abymes et Pointe-à-Pitre. Une volonté affichée entre les deux exécutifs afin que la Guadeloupe dispose d'infrastructures modernes et performantes sur un sujet où nous avons pris trop de retard. Et nous souhaitons que notre projet soit exemplaire, et invitons même un autre EPCI à nous rejoindre. Nous projetons une unité qui traite 50 000 tonnes par an de déchets avec comme objectif 15 à 20% de déchets ultimes. Une délégation d'élus et de fonctionnaires, dont je faisais partie, s'est rendue en Europe pour visiter trois unités de traitement, afin de se rendre compte du processus technique. Nous avons observé ce que nous devons faire, mais aussi ce que nous devons éviter. L'implantation de cette unité est envisagée au Moule, un point central de la Grande Terre.

Qu'est-ce qui motive la mise en place de cette unité de traitement des déchets ?

Ce qui motive la mise en place de cette unité de traitement, qui, je le rappelle fait l'objet toujours d'une étude avant que le conseil communautaire délibère, c'est d'une part un vide en la matière. Et d'autre part la volonté d'aller encore plus loin dans le traitement du tri sélectif, même s'il existe déjà des filières de traitement à cet effet. C'est à dire que nous voulons assurer une suite efficiente à la collecte des déchets ménagers.

Qu'est-ce qui ferait que chaque habitant du territoire de La Riviera du Levant ait encore plus l'esprit communautaire, selon vous ?

Ce qui ferait que chaque habitant de la CARL ait l'esprit encore plus communautaire, est que celle-ci réponde à leurs besoins quotidiens, sur des sujets aussi cruciaux que la gestion des déchets, le transport, la distribution de l'eau. Mais aussi qu'elle réalise des équipements structurants, d'intérêt communautaire, dans les domaines du sport, de la culture, du cadre de vie et du tourisme. En fait, le citoyen doit sentir la CARL le plus proche possible de ses préoccupations, dans les domaines dont elle a les compétences. Celles-ci doivent se traduire dans la vie quotidienne de chaque habitant, notamment les deux principales, le développement économique et l'aménagement du territoire en faveur des entreprises pour créer l'emploi.

Quelle est votre vision du développement de La Riviera du Levant ?

La Riviera du Levant doit évidemment favoriser l'activité touristique en valorisant et en protégeant toute sa façade maritime, qui est victime d'une érosion effarante. Cela implique une volonté politique forte pour aménager les espaces les plus fréquentés du littoral à cet effet. Cet aménagement favorisant l'attractivité du territoire. Ainsi les acteurs économiques auront à répondre aux différents besoins croissants non seulement des touristes, mais aussi de ceux qui viendront vivre sur le territoire intercommunal. Ma vision consiste à afficher une volonté politique afin que notre territoire intercommunal soit un pôle nautique majeur. Ce, avec toutes les activités s'y afférant, allant de la pêche traditionnelle aux activités de loisirs, en passant par les activités sportives.

Cependant, le territoire doit tout aussi prendre en considération sa partie rurale qui dispose d'atouts extraordinaires en termes de patrimoine naturel et culturel. Déjà trouver les voies et moyens pour accompagner l'activité agricole, notamment biologique. Encourager la valorisation de nos produits du terroir et les acheminer vers des unités hôtelières et de restauration. Encadrer au mieux nos marchés de proximité dans nos communes par des aménagements adaptés, favorisant au mieux le circuit court du producteur au consommateur.

Évidemment, cette volonté de développement doit être adossée, selon moi, à un aménagement du territoire réfléchi et cohérent, l'autre compétence obligatoire de l'institution.

MAIS AUSSI...

Quel est votre principale passion ?

Ma passion, c'est le Gwoka, mais aussi le sport et d'une manière générale d'assister aux spectacles.

Quelle activité pour laquelle vous consacrez le plus de temps ?

Je consacre plus de temps au travail bien sûr, mais surtout dans l'échange avec l'autre, car c'est le contact humain qui enrichit l'être.

Quelle est l'activité pour laquelle vous aimeriez avoir plus de temps ?

L'activité pour laquelle j'aimerais avoir plus de temps c'est le sport, bien que j'en fasse un peu.

Quelle est votre première préoccupation le matin ?

Ma première préoccupation le matin c'est de travailler sur mes documents numériques.

QUESTIONS À... CYNTHIA DINANE



Cynthia DINANE est conseillère municipale de la commune de La Désirade, et conseillère communautaire de la Communauté d'Agglomération de La Riviera du Levant. Elle siège dans plusieurs commissions et est membre suppléante du comité directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal. Conseillère à l'emploi au sein du Pôle Emploi des Abymes, elle est également présidente de la Ligue d'Échecs de La Guadeloupe depuis 2013, et maman d'un petit garçon depuis 2011.

Cynthia DINANE nous parle de son engagement politique et de ses passions.



*portrait élu - Cynthia Dinane :
<https://bit.ly/2QdlGe2>

Quelle est votre principale passion ?

Je me définis comme étant une "joueuse" et une "amoureuse". Mon enfance a été bercée par des parties de dominos, de belote et de scrabble avec mes frères, mes soeurs, et mon papa. J'avais de mémoire, 7 ou 8 ans quand mon frère aîné est revenu de voyage avec un jeu d'échecs électronique, j'ai tout de suite accroché. Encore aujourd'hui, j'adore ça, et il m'arrive aussi, il est vrai, de m'asseoir à une table de jeux.

Ces derniers temps, je me découvre une passion dévorante pour l'écriture, et là encore, j'adore ça !

Quelles similitudes entre une partie d'échecs et la vie politique ?

La vie politique est une véritable partie d'échecs ! On y trouve stratégie, tactique, et anticipation. La pendule, outils égrenant le temps lors d'une partie, y a également toute sa place, car les décisions sont prises, aussi, en fonction du temps qu'il nous reste à jouer, et que chaque coup demeure un choix, bon ou mauvais, une décision, réfléchi ou non. Aux échecs, l'objectif est le gain de la partie, permettant de gagner un prix, un titre, une mission, ou encore des points. En politique, c'est pareil ! Toutefois, j'aime aussi à penser qu'une défaite peut se révéler être la plus grande victoire d'une vie...

Quelle place prend votre engagement politique dans votre vie au quotidien ?

L'engagement politique est un devoir de l'élu. Il demeure l'écho de ses valeurs et de sa vision. Je pense qu'il est nécessaire de ne jamais se trahir, et de nourrir sa foi en l'Homme de manière permanente et quotidienne. Mon engagement politique a une place importante dans ma vie. Mais, comme toute chose de la vie, j'ai accepté le fait qu'il ne peut être compris de tous.

Comment conciliez-vous vie professionnelle, vie associative et vie familiale ?

Ah ça ! C'est un challenge de tous les instants comme vous le dira chaque maman ! Et j'espère aussi tous les papas !!!

Là encore, l'important est de rester fidèle à soi-même, et les notes trouvent naturellement leur place sur la partition. J'aime les gens, la relation à l'autre, la critique est pour moi une nourriture des plus saine, et dans 95 % des cas, les gens sont tellement bienveillants. Puis je cours chercher mon fils à l'école, et nos fous rires me font oublier tous mes allers-retours de la journée et comprendre mes choix.

Et en une fraction de seconde, on attend déjà la nouvelle journée !

Dans quelles circonstances avez-vous fait votre entrée en politique ?

Mon frère est venu me convaincre au moins 200 fois de le rejoindre sur la campagne des municipales de 2014 pour La Désirade. La 201^{ème} fois, j'ai dit oui, et j'ai adoré ça ! J'ai beaucoup travaillé comme tant d'autres, et je me suis découverte d'une manière que je ne me connaissais pas. Ma population m'a également découverte, et m'a donné des choses incroyables, je les remercierai jamais assez. Il y avait l'équipe, cette équipe plus motivée que jamais (les connaisseurs comprendront), prête à se dépasser pour le bien de tous. Et il y avait aussi et surtout toute l'insolence de notre innocence, toute la fougue de notre jeunesse. On y a cru, et on l'a fait ! J'en garde un excellent souvenir. Merci à chacun.

Quels sont les dossiers que vous suivez particulièrement en tant que conseillère communautaire ?

J'essaie, et ce sur plusieurs dossiers, d'apporter une vision plus "réaliste" que "fantasmée" de La Désirade. Vous savez, La Désirade est si singulière au sein de La CARL qu'il est parfois nécessaire de rappeler sa volonté à tendre simplement vers la "norme" et non constamment de nourrir ses particularités. En effet, nos enfants rêvent simplement d'apprendre à jouer du piano, de la guitare ou encore du violon. De pouvoir s'initier au taekwondo, au handball ou encore au golf. D'avoir des transports sur l'île à toute heure ou encore des rotations avec Saint-François plus nombreuses sur la journée. De pouvoir se former avec moins de difficultés ou simplement profiter d'un concert. Toutes ces petites choses qui enrichissent tant notre personnalité que notre quotidien.

Et il est important de souligner que La CARL s'est clairement engagée sur cette voie.

En quoi l'intercommunalité est profitable à la commune de La Désirade ?

Mieux, j'ai envie de dire que l'intercommunalité est profitable en premier lieu à La Désirade. Elle lui permet d'avoir les moyens de ses ambitions, et lui apporte solidité et durabilité dans la mise en oeuvre de ses actions principales. La population la voit de plus en plus prendre sa place dans leur quotidien, et se rend compte peu à peu de ses effets, de ses bienfaits.

Comment développer l'esprit communautaire au sein de la population de La Riviera du Levant ?

En toute simplicité, j'ai envie de dire ! Par des actions communes, sportives, culturelles ou autres. Par des rencontres sans frontières, en sollicitant le tissu associatif, ...
Je pense qu'à La CARL nous sommes sur la bonne voie sur ce point.

Quelle est votre vision du développement du territoire de la CARL ?

Le développement de la CARL passe tout d'abord par la pleine appartenance et l'appropriation de chacun de ses habitants à une seule et même communauté. Partant de cela, il nous viendra évident de voir que le tout est supérieur à la somme des parties. En effet, La Riviera du Levant est la destination touristique par excellence de Guadeloupe. Chacun de nos quartiers, et je fais exprès de dire quartiers au lieu de villes, sont autant de niches à promouvoir que de singularités à chérir.

La mise en musique de tant d'atouts ne peut que renforcer l'éclat de notre destination. Le prisme touristique est pour moi une évidence à construire afin de développer de façon multiple et pérenne notre territoire.



CINÉ CARL : LE 7^E ART, À VOTRE PORTE

L'accès à la culture pour tous les habitants du territoire communautaire est une des préoccupations de la Communauté d'agglomération La Riviera du Levant. Pour répondre à cet objectif, la CARL a signé un partenariat avec l'association « Ciné Woulé », dans le cadre de la convention « Passeurs d'Images ». Plusieurs fois par an, l'association installe une structure gonflable dans les communes du territoire. Une véritable salle de cinéma pouvant accueillir, avec un certain confort, plus d'une centaine de spectateurs pour des projections en journée et le soir. L'idée est de permettre à chacun d'avoir accès à une vraie salle de cinéma, près de chez soi et à un tarif unique et abordable.

Le cinéma pour tous et à proximité

Après La Désirade, le Gosier et Sainte-Anne, c'est le terrain de karting de la commune de Saint-François qui a accueilli ce cinéma itinérant du **25 octobre au 28 octobre** derniers. Ouvert aux habitants de la commune, mais aussi à tous les visiteurs. Plusieurs séances ont été proposées chaque jour pour un tarif unique de 5€. La programmation mêlait blockbuster, films d'art et d'essai et cinéma jeunesse.





LA BRIGADE DES PLAGES DE LA RIVIERA DU LEVANT



Vous les avez peut-être déjà aperçu sur l'une des plages du territoire de La Riviera du Levant, les agents de la Brigade des Plages.

Mis en place par la CARL depuis décembre 2016, c'est un dispositif unique de cinq agents communautaires qui ont pour mission de sensibiliser sur les bonnes pratiques à respecter sur le littoral. Ils sont aussi là pour prévenir les accidents ou incidents de baignade. Ils vous informent sur la conduite à tenir pour le respect de l'environnement et des autres usagers de la plage, mais aussi sur les dangers potentiels, notamment pour les enfants. Déployés sur les plages de La Datcha et de Saint-Félix, au Gosier, du Bourg et de Bois Jolan, à Sainte-Anne, de Raisins Clairs, Pointe des Châteaux, Anse à la Gourde et Anse à l'Eau, à Saint-François, ainsi que sur celle de Fifi, à La Désirade, ces agents sont aussi amenés à intervenir auprès des personnes en danger en mer, avant l'arrivée des secours.

Ils sont présents tout au long de l'année et prennent aussi la casquette d'agents d'information pour les visiteurs en période touristique.

Les équipiers de la Brigade des Plages ne sont pas là pour sanctionner, mais ils concourent au respect des règles de bonne conduite sur les plages du territoire, en lien avec les services municipaux et l'Etat.

Si vous les croisez, n'hésitez pas à faire appel à eux, ils sont toujours de bon conseil !

prévenir *et* sensibiliser

LE RALLYE DES PLAGES, S'ÉDUQUER EN S'AMUSANT

Voilà un concept qui devrait plaire à ceux qui ne sont pas forcément adeptes du farniente et des longs bains de soleil, quand ils sont à la plage.

Durant les vacances de juillet et août dernier, La Riviera du Levant vous a proposé d'embarquer pour le Rallye des Plages. Un projet qui vise à sensibiliser aux enjeux du sauvetage et de l'éco-citoyenneté à travers des activités ludiques, interactives et didactiques accessibles à tous. Sur les plages de quatre communes du territoire communautaire, des **animations sont proposées autour des métiers de la mer, de la faune et de la flore, des risques de la plage et des gestes de secours.**



Durant l'année scolaire, les élèves de 6 à 14 ans forment des équipes pour s'affronter dans 10 ateliers de jeux éducatifs et de jeux sportifs, pour récupérer des lettres leur permettant de remplir une grille de mots croisés. **A travers ces épreuves, les participants sont sensibilisés au tri sélectif, au recyclage et plus largement à la protection de l'environnement.**

La Communauté d'agglomération La Riviera du Levant souhaite ainsi former les éco-citoyens de demain.





VUE AÉRIENNE DE LA DÉSIRADE



L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) de La Riviera du Levant a été porté sur les fonts baptismaux en juillet 2007 par le conseil communautaire de la CARL. Cet Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) a pour mission de conduire la stratégie de développement touristique du territoire composé des communes de La Désirade, Saint-François, Sainte-Anne et le Gosier. A sa tête, Sébastien LAFON, nommé récemment directeur de l'OTI.

Sébastien LAFON - Directeur de l'OTI

BIENVENUE À LA RIVIERA DES ÎLES DE GUADELOUPE !

La CARL est le deuxième Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) le plus dense de Guadeloupe. C'est le principal territoire de destination touristique de la Guadeloupe. Il dispose d'une très longue façade littorale et aussi d'une richesse culturelle, faunistique et floristique qui sont des atouts pour développer son attractivité. C'est dans toute cette richesse que Sébastien LAFON et ses collaborateurs doivent puiser pour bâtir la stratégie touristique de « La Riviera des Îles de Guadeloupe », la marque définie pour la promotion du territoire communautaire !

Fin juillet dernier, le directeur de l'OTI a reçu sa feuille de route du Comité de direction présidé par Francis BAPTISTE.

Une feuille de route qui comporte quatre axes cardinaux :

- **Structurer l'OTI pour en faire un outil performant et rapidement labellisé ;**
- **Rendre plus visible le territoire**, notamment par la mise en place d'un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information Touristique ;
- **Accompagner l'adaptation de l'offre aux attentes et aux comportements de la clientèle ;**
- **Faciliter la rencontre entre l'offre et la demande** et notamment faire connaître l'offre des opérateurs touristiques locaux à la clientèle, avant et pendant son séjour.

Quelques semaines après sa prise de fonction, le

directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal de La Riviera du Levant, s'exprime sur la stratégie que compte développer la structure.



Quelle stratégie de développement touristique comptez-vous mettre en place sur le territoire ?

« La stratégie opérationnelle est encore en phase de concertation car une chose est sûre, elle ne pourra pas se mettre en place sans les professionnels du territoire. L'établissement public est là pour créer les conditions favorables sur l'espace public, pour que l'activité touristique se développe. Mais s'il n'existe pas une offre variée et de qualité, il ne peut pas y avoir de développement touristique. L'idée pour nous est donc de travailler à une identité, un positionnement dans lequel les acteurs se retrouvent et de mettre en place les services et les infrastructures pour les clients. Nous devons également travailler à développer une communication digitale pour vendre la destination La Riviera des Îles de Guadeloupe. »

Quels sont les atouts du territoire sur lesquels vous comptez vous appuyer pour mener à bien vos missions ?

« On a une capacité d'accueil importante et de qualité dans quatre communes qui sont proches, mais qui sont aussi complémentaires dans leur offre et qui ont chacune leur caractère. Notre atout, c'est notre littoral, mais il faut aussi valoriser la culture et le patrimoine du territoire auprès de visiteurs qui sont de plus en plus intéressés par la découverte et l'appropriation de leur lieu de séjour. Nous avons là une carte à jouer. »

Quelle implication devraient avoir les populations des quatre communes pour le développement de l'attractivité du territoire ?

« Les habitants de la CARL sont les premiers touristes du territoire. Nombreux sont ceux qui le découvrent quand ils ont à organiser un programme de visites pour des amis de passage. Il est important que les habitants du territoire en connaissent les richesses et s'en fassent les ambassadeurs. »

Où en est le transfert des ressources et des compétences des offices de tourisme communaux à l'OTI ?

« Le transfert est en cours de finalisation. Pour le Gosier et Sainte-Anne, les locaux et le personnel sont déjà transférés à l'OTI, il est en cours de finalisation pour La Désirade. La problématique est différente pour Saint-François, mais les choses avancent bien et ce transfert devrait être terminé d'ici la fin de l'année 2018. »

De quels moyens disposera l'OTI pour son fonctionnement ?

« Nous serons 18 à terme, répartis sur les quatre bureaux de La Désirade, Saint-François, Sainte-Anne et le Gosier. On récupérera le matériel des offices communaux et des moyens complémentaires viendront par la suite. »

Dès le mois de novembre, l'OTI de La Riviera du Levant a commencé ses actions de promotion à l'occasion de la Route du Rhum - Destination Guadeloupe, au départ et à l'arrivée de l'événement. Ses représentants étaient présents sur le stand du Comité de Tourisme des Îles de Guadeloupe. La préfiguration du site Internet ainsi que la page Facebook « La Riviera des Îles de Guadeloupe » ont également été lancés à cette occasion.



SÉBASTIEN LAFON, UN PROFESSIONNEL EXPÉRIMENTÉ

A seulement 43 ans, Sébastien LAFON a tout de même une vingtaine d'années d'expérience à la tête d'organismes de promotion du tourisme. Il a été directeur de l'OTI du Pays de Saint-Céré, en région Midi-Pyrénées, puis de la station thermale de Gréoux-les-Bains en région PACA et exerçait la fonction de directeur de l'Office de tourisme de Saint-Cyr-sur-Mer, avant de rejoindre La Riviera du Levant. Père d'une fille de deux ans et demi, passionné de moto et adepte de la plongée sous-marine, Sébastien LAFON a autrefois parcouru les routes d'Europe et d'Asie du Sud Est en touriste.

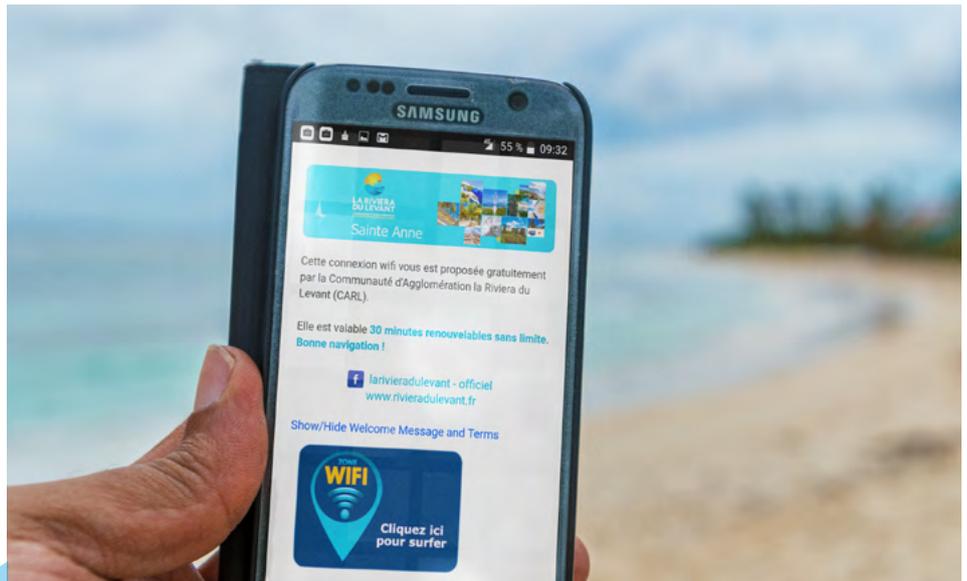
AGENDA 2018

| | | | | |
|-----------------|---------------------------|----------------|--|---------|
| jeudi 25 oct | 14h à 18h | Saint-François | CinéCarl 5€  | CULTURE |
| vendredi 26 oct | 16h30 | La Désirade | Réunion publique autour des iguanes des Petites Antilles à la capitainerie avec Léa TRIFAULT de l' ONF. ENTRÉE LIBRE | CULTURE |
| | 14h à 18h | Saint-François | CinéCarl 5€  | CINÉMA |
| | 16h | Le Gosier | Je cuisine anti Gaspi  | CUISINE |
| samedi 27 oct | 9h30 à 12 | La Désirade | Séance de dédicace avec l'auteur Jessica OUBLIE pour son oeuvre "PEYI AN NOU" qui traite du BUMIDOM à la bibliothèque municipale. ENTRÉE LIBRE  | CULTURE |
| | 09h | | Séance de dédicace du livre pour enfant d'Aurélië VILLENEUVE à la capitainerie. ENTRÉE LIBRE  | CULTURE |
| | 14h à 18h | Saint-François | CinéCarl 5€  | CINÉMA |
| dimanche 28 oct | 14h à 18h | Saint-François | CinéCarl 5€  | CINÉMA |
| lundi 29 oct | 9h à 11h30 15h à 16h30 | La Désirade | Stage d'équitation organisé par l'association le Pieds à l'Etrier en partenariat avec l'OMCS. Stage ouvert aux jeunes de 6 à 17 ans, inscriptions à la bibliothèque municipale. PLACES LIMITÉES 0590 85 11 59  | SPORT |
| mardi 30 oct | | | | |
| mercredi 31 oct | | | | |
| samedi 3 nov | 19h30 | La Désirade | Pièce de théâtre «MI BAB MI» avec le Comik Kréyol Show. Salle des fêtes du Bourg. ENTRÉE : 3€ / PERSONNE | CULTURE |
| samedi 3 nov | à partir de 22h | | Halloween avec l'association Douvan Nou Kai | LOISIRS |
| jeudi 8 nov | | Saint-François | Sport pour tous  | |
| vendredi 9 nov | 19h | Sainte-Anne | Vernissage de l'exposition "Memwa" et présentation de la bande-dessinée de Jessica Oublié et Marie-Ange Rousseau "Péyi an nou", une bande dessinée qui relate l'histoire des antillo-guyanais et réunionnais qui ont émigré à partir de 1963 vers la métropole sous l'influence du Bureau de Développement des migrations des DOM (BUMIDOM). Prix de la BD politique France Culture L'exposition "Memwa" raconte 100 années de migrations venues d'Outre-mer et redonne vie à des figures disparues. Elle invite à un voyage en des terres françaises peu ou mal connues... <i>Exposition du 12 au 17 novembre au Centre culturel et du 20 au 23 novembre au Centre de ressources</i> | CULTURE |
| dimanche 11 nov | 09h | La Désirade | Célébration Officielle sur la place de l'Hôtel de Ville | |
| mercredi 14 nov | 16h | Sainte-Anne | Rando marche et renforcement musculaire Départ : Complexe Sportif de Ffrench Marche d'une durée de 1 heure 30 suivi de 20 minutes de renforcement musculaire.  | SPORT |
| vendredi 16 nov | 18h30 | Sainte-Anne | « Mémoire d'eau » de Sandrine TRESOR - 2014 - 6 mn Synopsis : <i>Le thème de la mémoire décliné de façon personnelle. Le chant immuable de l'eau qui murmure à qui veut entendre, les souvenirs d'une autre époque...</i> « Black kiss » de Mariette Monpierre - 2015 - 34 mn Synopsis : <i>le combat de Bruno, un jeune marin pêcheur qui se bat pour continuer de vivre de sa passion en Guadeloupe, malgré les sargasses, le chlordécone et les doutes de son épouse...</i> « Capesterre sans eau » de Daniel Mathias - 2017 - 40mn Synopsis : <i>Si l'accès à l'eau potable est un droit fondamental, de nombreux Guadeloupéens sont privés d'eau à travers l'archipel. Daniel Mathias tente de rendre visible cette réalité dans la commune la plus riche en ressources hydriques.</i> | CINÉMA |

AGENDA 2018

| | | | | |
|-----------------|-----------|----------------|--|-------------------|
| samedi 17 nov | 09h | Saint-François | 2 nd e vie aux déchets | ENVIRONNEMENT |
| | | | SERD | |
| dimanche 18 nov | RDV à 07h | Sainte-Anne | Rando Vélo - Départ : Complexe Sportif de Ffrench Durée : 1h30 à 2h Mois du film documentaire - Bibliothèque multimédia Thématique départementale "La mer" | SPORT |
| mercredi 21 nov | 18h30 | Sainte-Anne | «La montée des eaux» de Guy GABON - 2015 -16 mn Synopsis : <i>L'île aux belles eaux où je suis née (...). Cette eau qui est mon refuge et ma source, pourra-t-elle apaiser ma douleur de ne pas être mère, combler l'absence indicible...</i> | CINÉMA |
| | | | «Sur le même sable» de Morgane JEAN-FRANCOIS - 2015 - 24 mn Synopsis : <i>La vie sur la plage de la Datcha ne s'arrête jamais. Il n'y fait jamais réellement nuit et toute la ville s'y succède, chacun la fait sienne...</i> | |
| | | | «Blanche» de Virginie CAMPAGNIE - 2017 - 25mn Synopsis : <i>C'est l'histoire d'une fille qui cherche sa place, qui débarque un beau matin en Guadeloupe qui, rencontre le Gwoka. Oui mais voilà, elle est blanche...</i> | |
| dimanche 2 déc | | Le Gosier | Sport pour tous | SPORT |
| mardi 4 déc | | Saint-François | Je cuisine Anti-Gaspi | CUISINE |
| samedi 8 déc | | La Désirade | Journée SERD CARL à la capitainerie à partir de 9 heures | ENVIRONNEMENT |
| samedi 8 déc | | Sainte-Anne | Sport pour tous | SPORT |
| dimanche 9 déc | 16h | Le Gosier | Rallye des plages | SPORT |
| | | Sainte-Anne | Rando marche Départ : Les Galbas Durée: 2h30 | SPORT |
| vendredi 14 déc | 18h à 21h | Sainte-Anne | Bibliothèque multimédia Le Noël des lutins Animation familiale. Les enfants accompagnés de leurs parents parcourent la bibliothèque décorée et transformée pour l'occasion. Au programme : conte, projection, lectures chuchotée, jeux... autour de la thématique de Noël. Dress code Bonnet rouge - Goûter et photo avec le père Noël offerts | CULTURE |
| samedi 15 déc | 18h | Sainte-Anne | Salle polyvalente des écoles Mixte 1 - Mixte 2 Théâtre « Milk Shake et cheese burger » avec la Troupe du Soley Synopsis : La princesse Victoria est amoureuse du prince Philippe de France. Mais celui-ci ne pense qu'à faire la guerre. La tension est à son comble entre les 2 familles royales. Fées et devins devront s'associer pour aider Victoria à réaliser son projet. GRATUIT - TOUS PUBLICS - ENFANTS À PARTIR DE 7 ANS | CULTURE |
| mercredi 19 déc | 18h30 | Sainte-Anne | Centre de ressources de Douville Décriptaj* : Thème «Sport et insertion» Causerie en présence d'intervenants confirmés, dont l'objectif est d'explorer les perspectives d'insertion offertes par le sport *Les manifestations "Décriptaj" sont des moments d'apports et de partages de connaissances autour de thématiques propres aux 3 domaines du pôle animation de la ville de Sainte-Anne Sport, culture et citoyenneté, en présence d'intervenants confirmés. | VIE DES QUARTIERS |

Favoriser
l'accessibilité
des sites
publics



LE PLAN D' ACTIONS RIVIERA 3.0

Le développement du numérique, est l'un des leviers que la Communauté d'agglomération La Riviera du Levant a choisi d'actionner pour favoriser le développement des communes de son territoire. Le déploiement de l'écosystème numérique « Riviera 3.0 » est en ordre de marche.



Les usages numériques doivent être vecteur d'attractivité pour La Riviera du Levant, un territoire connecté pour l'émergence d'une économie intelligente et durable. Mais l'outil numérique, rendu accessible à tous les habitants des quatre communes du territoire, doit également favoriser le développement d'une e-citoyenneté à La Riviera du Levant.

Le déploiement de l'écosystème numérique « Riviera 3.0 », pour lequel la CARL s'est engagée depuis 2016, repose sur **cinq piliers** :

- Infrastructures indispensables au territoire ;
- Nouveaux services pour les usagers pour améliorer leur cadre de vie ;
- Développement économique et social ;
- Repenser la relation avec « l'administré-client » ;
- Améliorer la performance interne de l'administration.

Plusieurs rencontres d'échanges avec les acteurs du numérique local, les opérateurs télécom, les acteurs institutionnels, les socio-professionnels et les associations du territoire, ont permis de définir un plan d'actions global. Ce plan d'actions innovantes, issu de cette concertation se décline sous quatre axes stratégiques :

- Placer le citoyen au cœur du territoire ;
- Développer un territoire connecté ;
- Faire émerger un territoire durable ;
- Promouvoir une économie intelligente



Placer le citoyen au cœur du territoire :

1/ La CARL, en accord avec d'autres administrations, propose de **former des médiateurs mis à disposition dans les différents espaces administratifs du territoire**. Ils pourront aiguiller et initier ces personnes à l'outil informatique.

2/ Le FAB LAB, laboratoire d'innovations et la CARL proposent de faire l'**acquisition d'un bus, le CARLAB**, qui, réaménagé, permettra d'aller à la rencontre des publics du territoire.

3/ Favoriser l'accessibilité des sites publics par les usagers en situation de handicap en lançant une campagne d'ampleur permettant de cartographier les sites accessibles aux PMR sur le territoire de la CARL.

4/ La CARL travaille à un **portail permettant la dématérialisation des démarches administratives**. La mise en place d'un tel service doit permettre aux administrés d'entrer en contact avec l'Établissement Public et d'éviter les délais d'attente physique.

5/ Développer une e-citoyenneté en créant un espace dédié et équipé avec pour ambition de développer la culture digitale chez les jeunes.

Développer un territoire connecté :

1/ Favoriser l'installation des opérateurs internet en améliorant l'adressage permettant de mieux identifier les utilisateurs.

2/ Réduire la fracture numérique et permettre que l'Internet soit disponible au plus grand nombre.

3/ Développer des outils de cartographie permettant d'avoir une vision plus précise du territoire et de mieux positionner le service rendu au public.

Faire émerger un territoire durable :

1/ Favoriser le développement des entreprises du numérique et trouver des solutions aux problématiques des citoyens.

2/ Soutenir l'innovation et développer les espaces de travail partagés (coworking), mettre en place des tiers-lieux novateurs et adaptés au territoire.

Promouvoir une économie intelligente :

1/ La mise en place d'un bracelet connecté, un porte-monnaie virtuel, couplé à une offre bancaire permettant aux visiteurs de payer leurs services sur le territoire.

2/ Favoriser la synergie entre les acteurs du tourisme en créant un outil B to B regroupant plusieurs mois à l'avance les diverses manifestations du territoire pour éviter les chevauchements.

3/ Organiser des rencontres afin d'informer mais surtout mettre en relation les entreprises traditionnelles et celles de l'économie numérique pour les inciter à amorcer leur transition numérique.

LES ENFANTS DE LA CARL



VÉRONIQUE TONTON, ARTISAN LAPIDAIRE À LA DÉSIRADE.



Elle s'appelle, Véronique TONTON, elle est artisan lapidaire à la Désirade.

Née aux Abymes, elle s'est installée à la Désirade il y a neuf ans. Véronique a toujours eu un intérêt particulier pour les pierres. Déjà enfant, elle les ramassait sur les plages pour les collectionner. C'est une formation organisée par l'école de la 2ème chance qui va permettre à celle qui était jusque là aide à domicile, de devenir artisan lapidaire.

La Désirade, abrite depuis le 19 juillet 2011, une réserve naturelle à caractère géologique. C'est de fait le lieu idéal pour une telle activité. Véronique Tonton n'a pas choisi un métier facile, mais la passion des pierres de la Désirade la porte. Certaines ont jusqu'à 150 millions d'années.

Elle aime travailler la pierre. Elle crée pour le plaisir de transformer la pierre brute en bijoux délicats, mais aussi pour faire plaisir aux autres, partager sa passion. Véronique commence par en évaluer la qualité et l'inspiration lui vient. Ce qu'elle affectionne c'est faire de beaux objets ; elle travaille la pierre gemmes (pierres semi précieuses), les nacres de burgots et de lambi de la Désirade.

Sur la zone de Baie-Mahault, on peut trouver essentiellement du basalte. On peut trouver également dans un même endroit plusieurs types de pierres volcaniques sédimentaire cristallisée, ... Veronique ne travaille que les pierres qui lui transmettent des énergies. Elle ressent la pierre, comme si elle était vivante.



*M^{me} TONTON, taille de pierres - Désirade :
<https://bit.ly/2EgL79f>

LES ENFANTS DE LA CARL



GFG

LES AMIS DU FRUIT À PAIN.

Depuis sa création en 2009, l'association gosérienne GFG (Groupe Fouyapen Gosier) s'est lancée dans un créneau d'ateliers peu communs : la fabrication de farine de fruit à pain.

Saviez-vous que le fruit à pain, or vert des Antilles, peut aussi être décliné en farine? Le fruit est riche en vitamines et est une source de glucides et de protéines. La protéine dans le fruit a une proportion plus élevée d'acides aminés que le soja.

GFG à la base est un groupe de voisins qui a pris conscience que trop de fruits et légumes, notamment les fruits comme les mangues, les fruits à pain ou encore les surettes n'étaient pas consommés. Des fruits pourtant riches du point de vue nutritif. C'est ainsi que ces voisins ont décidé de se regrouper pour travailler sur le fruit à pain, sa conservation et la vulgarisation de sa consommation.

Il fallait pourtant répondre avant tout au souci de conservation. GFG a ainsi d'abord pensé à faire sécher le fruit à pain. L'idée de le transformer en farine est venue par la suite, pour offrir un plus grand nombre de plats et de recettes. Il était tout naturel de transmettre leur expérience, en apprenant à un plus large public à faire de la farine de fruits à pain.

Les ateliers GFG, une action citoyenne

GFG commence doucement, le samedi matin, grâce au bouche à oreille dans un premier temps. Les fruits à pain sont cueillis la veille des ateliers. toutes les autres étapes de la réalisation de la farine sont réalisées le

samedi matin, avec les adhérents, de l'épluchage jusqu'à la mise en sachet.

La fabrication de farine de fruits à pain se décompose en plusieurs étapes simples, qui peuvent être reproduites chez vous. Lavés, puis épluchés, les fruits à pain sont ensuite découpés en tranches puis râpés. Deux méthodes sont alors utilisées.

Il est possible d'utiliser une râpe manuelle comme pour le concombre ou la carotte.

Il est aussi possible de couper le fruit à pain en fines lamelles pour le faire sécher.

En ateliers ils sont séchés dans une étuve réalisée par les membres de l'association. Après séchage, on obtient un produit entièrement déshydraté qu'on peut conserver hors réfrigérateur pendant plusieurs mois, pour peu que l'emballage soit hermétiquement fermé. Viennent alors l'étape du concassage puis du broyage, qui permettent d'obtenir cette farine prête à l'emploi. Libre à chacun d'imaginer alors toute une série de préparations culinaires telles que des crêpes, des gâteaux, des

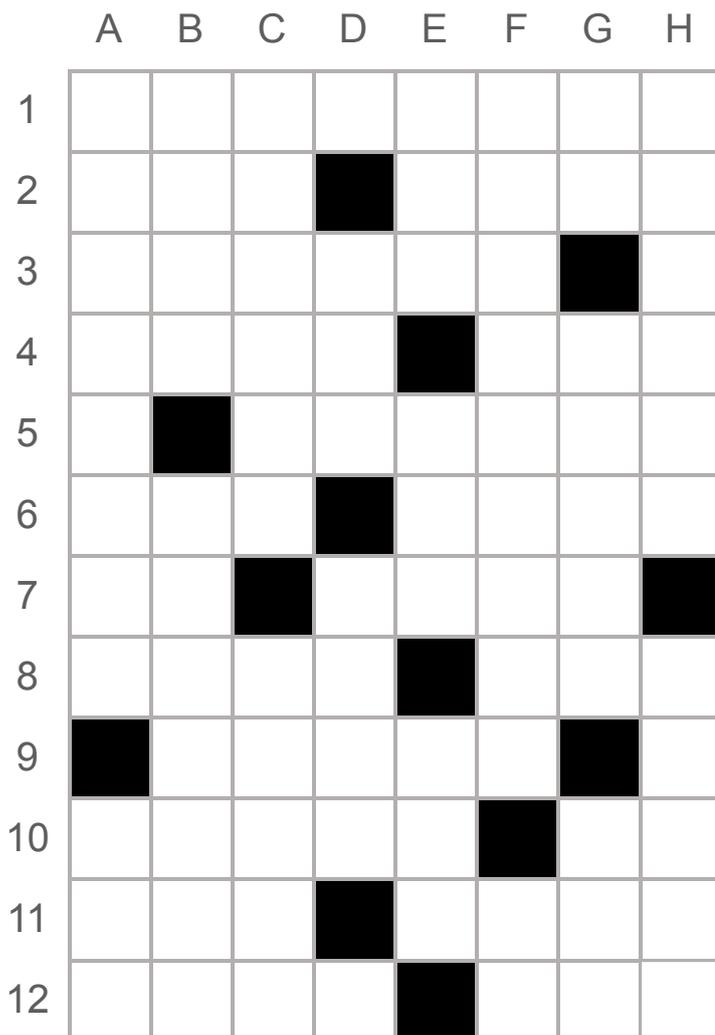
crèmes...

Toujours dans l'idée de transmission du patrimoine l'association GFG travaille beaucoup, en organisant des réunions sur les plantes médicinales. C'est la deuxième branche importante de leurs activités. Des événements donnant la parole au public sont organisés, avec l'intervention de spécialistes chimiques.

Plus d'infos : 0690 555 210



*Gosier Farine de fruit à pain :
<https://bit.ly/2Gdavi3>



VERTICALEMENT

- A - Tours de rein. Bout de chemise flottant.
- B - Procéder au mariage. Qui ne sert à rien.
- C - Style du XX^e siècle. Paquet pour le livreur.
- D - Il est proche du baudet. Met des graines en terre.
- E - Pronom interrogatif. L'Allemagne actuelle. Un type assez populaire.
- F - Éruption de boutons. Dieu du soleil en Égypte.
- G - Indicateur de date. Lentement en partition. Montagne à cime pointue.
- H - Sans aucune indulgence. Affronte le taureau.

HORIZONTALEMENT

- 1 - Qui se prête au jeu.
- 2 - Article indéfini. Boîte pour le vote.
- 3 - Pariait.
- 4 - Morceau de paille. Minorque ou majorque.
- 5 - Se fendre par l'action du froid.
- 6 - Alcool de genièvre. Comme un vieux bouquet.
- 7 - Célèbre inconnu. Est au courant.
- 8 - Inspire un liquide. Expulsion de gaz.
- 9 - Fromage savoyard.
- 10 - Réduite en poudre. Professeur en abrégé.
- 11 - Grand boxeur. Prend un accent aigu.
- 12- Lac à monstre. Service payant au tennis.



RECETTE

NEMS DE COLOMBO AU CHOU

INGRÉDIENTS

- 1 colombo de poulet pour 5 personnes
- 1 gros chou blanc
- 3 piments végétariens
- 1 bouquet de persil
- 2 oignons
- 2 pommes de terre
- 1 casserole d'eau

LA RECETTE

- 1/ Faire cuire les pommes de terre et les écraser en purée
- 2/ Dépiauter totalement les pilons de poulet
- 3/ Couper les oignons, le piment et les faire revenir à la poêle avec le poulet
- 4/ Mouiller avec le jus du colombo et ajouter le persil haché
- 5/ Mélangez le tout avec la purée de pommes de terre et réserver
- 6/ Couper le chou en deux, retirer les feuilles et les faire bouillir dans l'eau bouillante salée
- 7/ Les faire refroidir et les étaler sur le plan de travail
- 8 / Prendre une cuillère de préparation, la mettre dans une feuille de chou et les rouler comme un nem et déguster !

| | | | | | | | | |
|-----------------------|--------------------|----------------------------|--|---------------|-------------------------------|----------------------|------------------------|----------------------------|
| JEÛNE RELIGIEUX | | PETIT POIDS OU GRAND FÉLIN | | RECONNU EXACT | | ESSAYA | | FERMES L'INTER-RUPTEUR |
| ARTICLE DE FEMME | | | | DONNE DU GOÛT | | SILLONS EN SURFACE | | |
| | | DÉSOLÉE | | | | | | |
| | | PRÉSENTOIRS À VIANDE | | | | | | |
| REPRO-DUISANT | | | | | | | | |
| BOUT D'ÉTOILE | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| QUI EST MIENNE | | | | PRIS LA TÊTE | | | | |
| COUPE DE GLACE | | | | FRAPPER | | | | |
| | | | | | | TERMI-NAISON VERBALE | | MARE AUX CANARDS |
| | | | | | | | | |
| QUARTIER GÉNÉRAL | DISCOURS CRITIQUES | | | | | | | |
| | CAUTION | | | | | | | |
| | | DANS UN MOT COMPOSÉ | | | | | | ANCIENNE UNION EURO-PÉENNE |
| | | C'EST COURT | | | | | | |
| CINÉMA ET B.D. | | | | | | ACCES-SOIRE FÉMININ | | |
| DÉTOUR-NER DU CHEMIN | | | | | | AXE POUR L'AUTO | | |
| | | | | | | | ARRIVÉ À LA MA-TERNITÉ | |
| | | | | | | | | |
| ENTRE L'EST ET LE SUD | | | | | FAIT DU CRAWL OU DE LA BRASSE | | | |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 9 | | | 1 | | 7 | 4 | |
| 4 | 7 | | | | | | 8 | 3 |
| | | | 4 | 5 | | 9 | | |
| 1 | | 9 | 3 | | 8 | | | |
| | | 6 | | | | 4 | | |
| | | | 9 | | 1 | 6 | | 8 |
| | | 7 | | 9 | 5 | | | |
| 5 | 1 | | | | | | 2 | 9 |
| | 6 | 3 | | 8 | | | 5 | 7 |

CITATION CRÉOLE

“Èvè pasyans ou ka vwè lonbrik a pis”
(Avec de la patience
on voit le nombril d’une puce)

Il faut savoir être patient



**LA RIVIERA
DU LEVANT**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LE GOSIER / SAINTE-ANNE / SAINT-JEAN



La Riviera
VOUS SOUHAITE
de joyeux



Retrouvez le calendrier de l'avent sur



**VIÉRA
VANT**
AGGLOMÉRATION
SAINT-FRANÇOIS/LA-DESIRADE



**du Levant
vous souhaite
de bonnes fêtes**



visitez nos pages Facebook et Instagram



Territoire durable



- 1 - Eco-pack, distribution de Sacs de tri aux Campeurs de la plage à FanFan de la Désirade.
- 2 - Nettoyage de la plage de bois jolan / Sainte-Anne.
- 3 - Plastique compacté / Désirade.

- 4 - Pots de conservation d'aliments ANTI-GASPI / Gosier.
- 5 - Coupe de noix de coco / Sainte-Anne.

